



Les attentes et les besoins des Français vis-à-vis de la fin de vie

Sondage Ifop pour la **Fondation ADREA**

Octobre 2016

N° 113972
Contacts Ifop :
Anne-Laure Marchal / Camille Brun
Département Opinion et Stratégies d'Entreprise
01 45 84 14 44 / 06 16 97 06 01
Prenom.nom@ifop.com



Sommaire

1 – La méthodologie

2 – Les résultats de l'étude

3 – Les principaux enseignements de l'étude

1 | La méthodologie



Etude réalisée par l'Ifop pour la Fondation ADREA

Echantillon



L'enquête a été menée auprès d'un échantillon de **1002** personnes, représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus..

Méthodologie



La représentativité de l'échantillon a été assurée par la méthode des quotas (sexe, âge, profession de la personne interrogée) après stratification par région et catégorie d'agglomération.

Mode de recueil



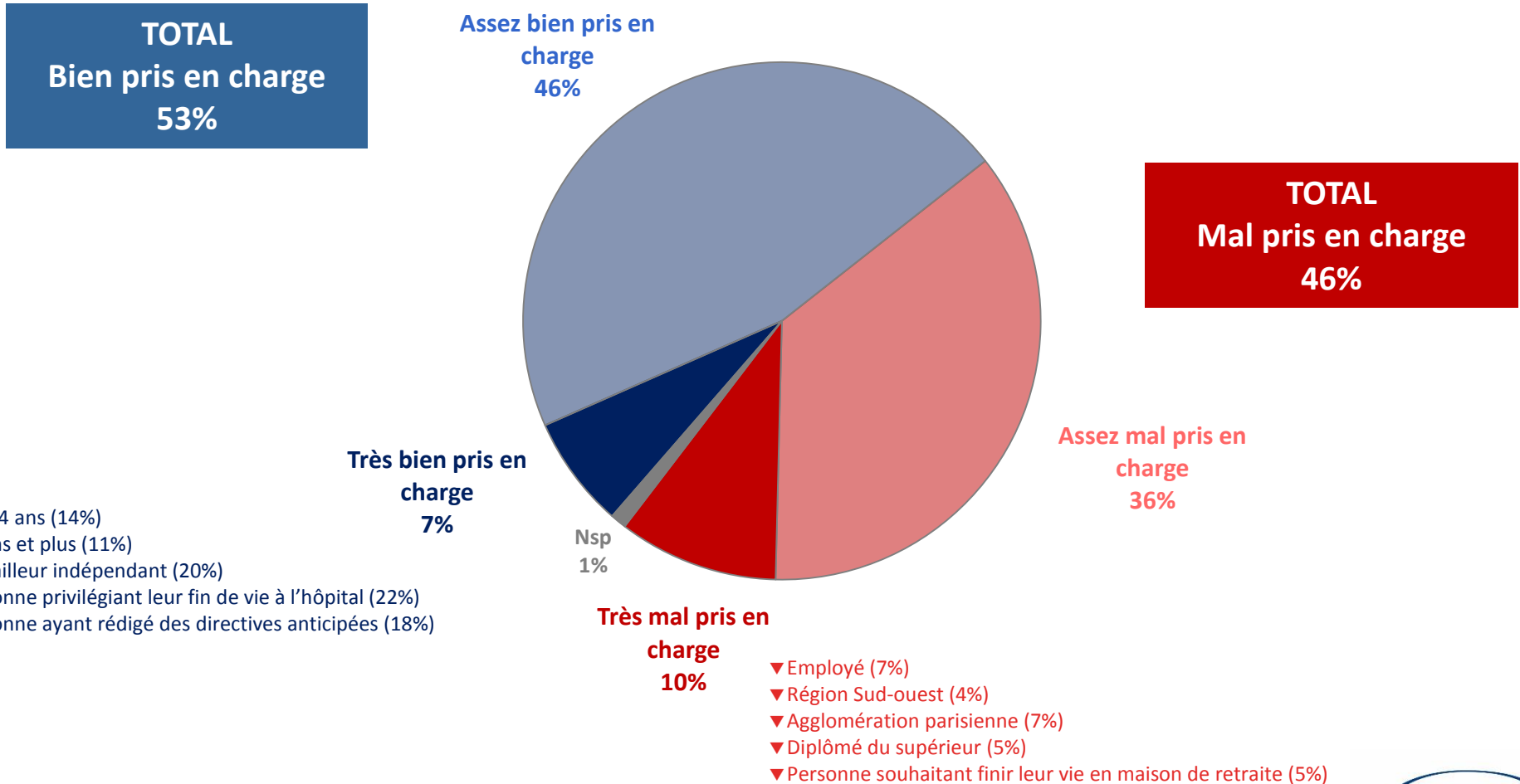
Les interviews par téléphone ont été réalisées du 15 au 20 septembre 2016 auprès des personnes âgées de 65 ans et plus. Les interviews par internet ont été réalisées du 17 au 22 septembre 2016 auprès des personnes âgées de 18 à 64 ans.

2 | Les résultats de l'étude

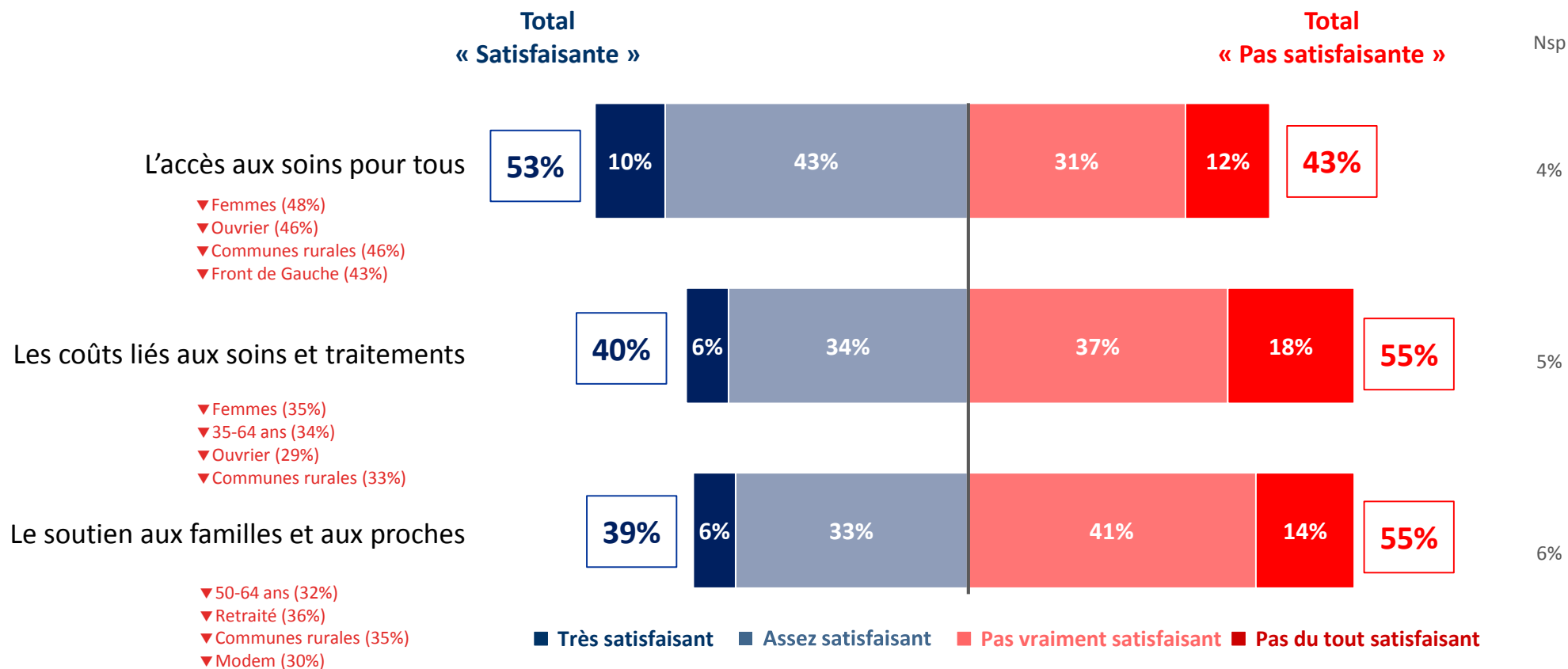


A | Les représentations liées à la fin de vie

QUESTION : Selon vous, diriez-vous qu'aujourd'hui, en France, les patients en fin de vie sont, de manière générale, très bien, assez bien, assez mal ou très mal pris en charge ?

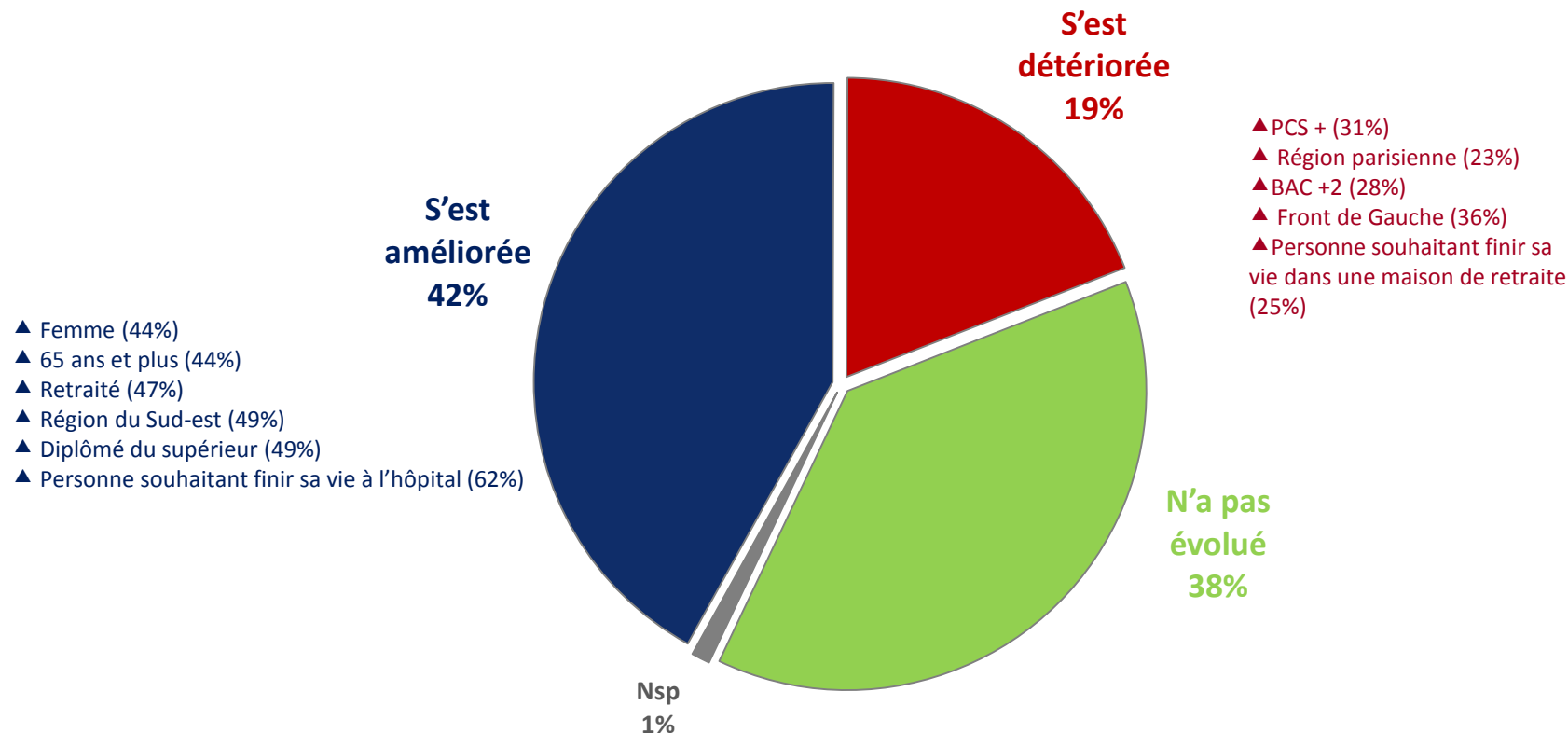


QUESTION : Et diriez-vous que la prise en charge des patients en fin de vie est, aujourd'hui en France, satisfaisante ou pas satisfaisante sur chacun des aspects suivants ?



Seule une minorité de Français estiment que la prise en charge de la fin de vie s'est améliorée au cours des dernières années

QUESTION : Selon vous, diriez-vous que la qualité de la prise en charge des patients en fin de vie s'est améliorée, s'est détériorée ou n'a pas évolué au cours des dernières années ?



B | Le cadre législatif et réglementaire

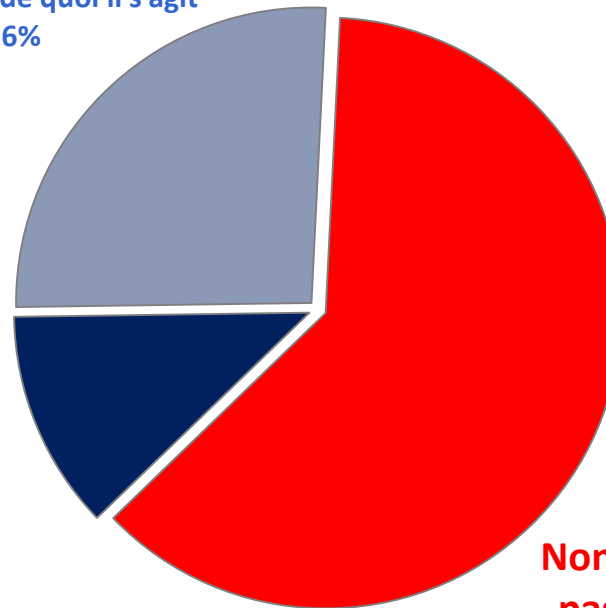
QUESTION : Avez-vous déjà entendu parler, ne serait-ce que de nom, de la nouvelle Loi Claeys-Leonetti du 2 février 2016 sur la fin de vie ?

TOTAL Oui
38%

Oui, mais je ne vois pas
précisément de quoi il s'agit
26%

Oui et je vois
précisément de
quoi il s'agit
12%

**Non, je n'en ai
pas entendu
parler**
62%

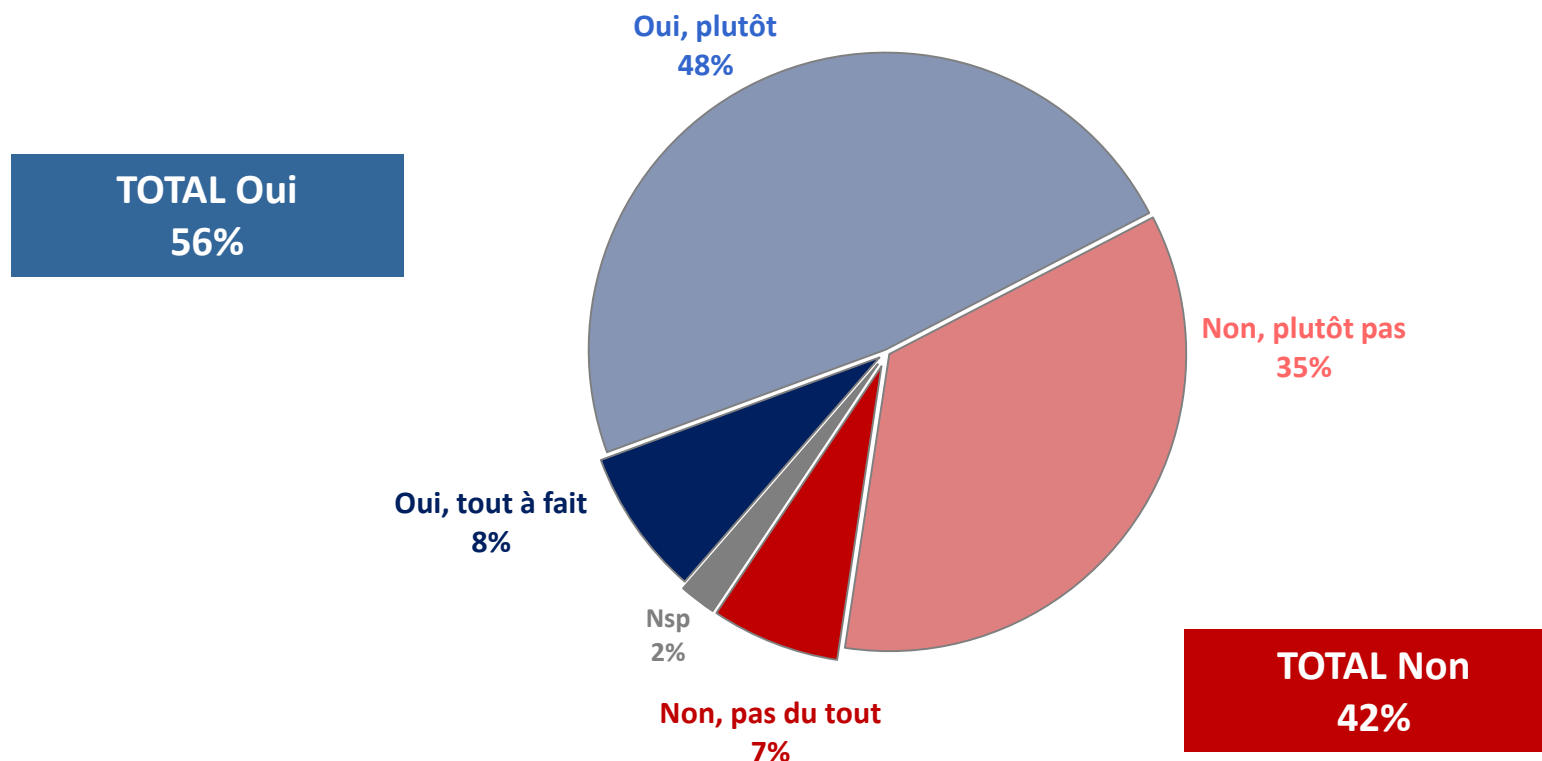


- ▲ 65 ans et plus (22%)
- ▲ Travailleur indépendant (18%)
- ▲ Région parisienne (17%)
- ▲ Diplôme du supérieur (18%)
- ▲ Personne considérant que la fin de vie est très bien pris en charge (30%)
- ▲ Personne ayant rédigé des directives anticipées il y a moins de trois ans (37%)

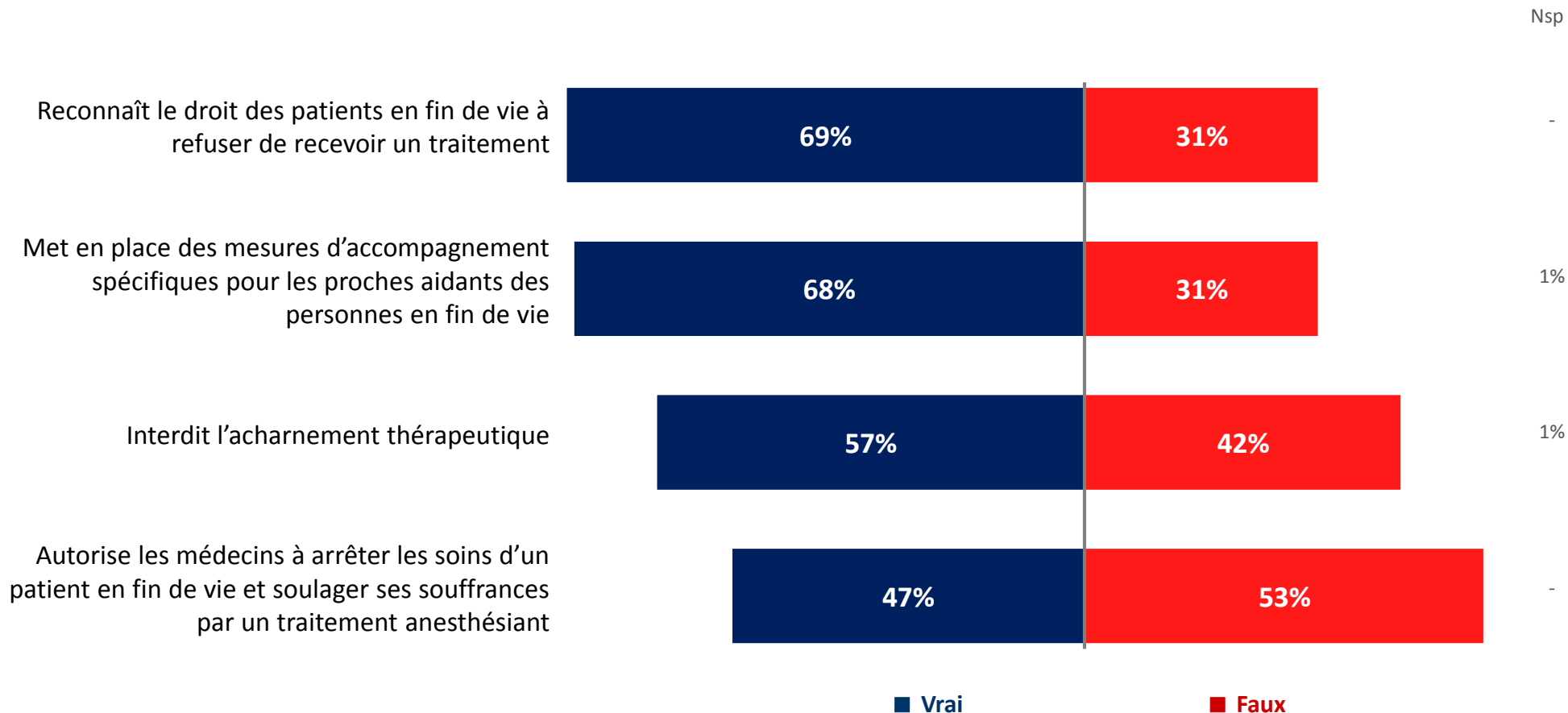
Une nouvelle loi peu connue, et dont les tenants et les aboutissants ne sont pas bien perçus par les Français qui restent partagés sur son impact

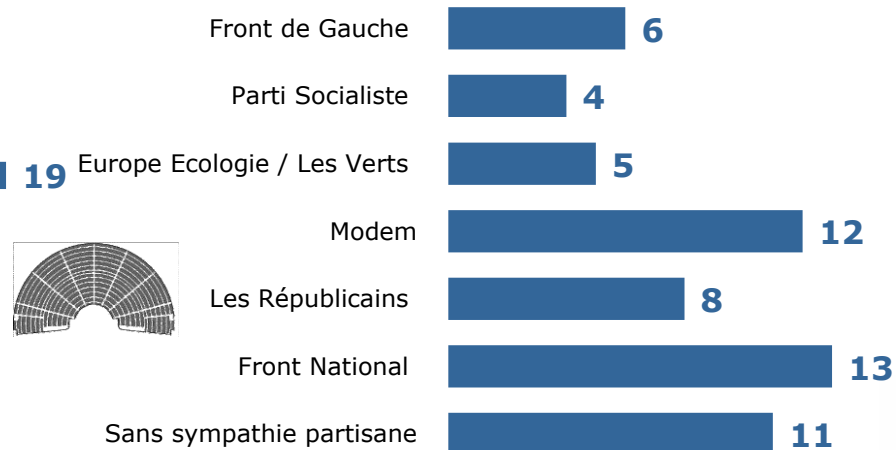
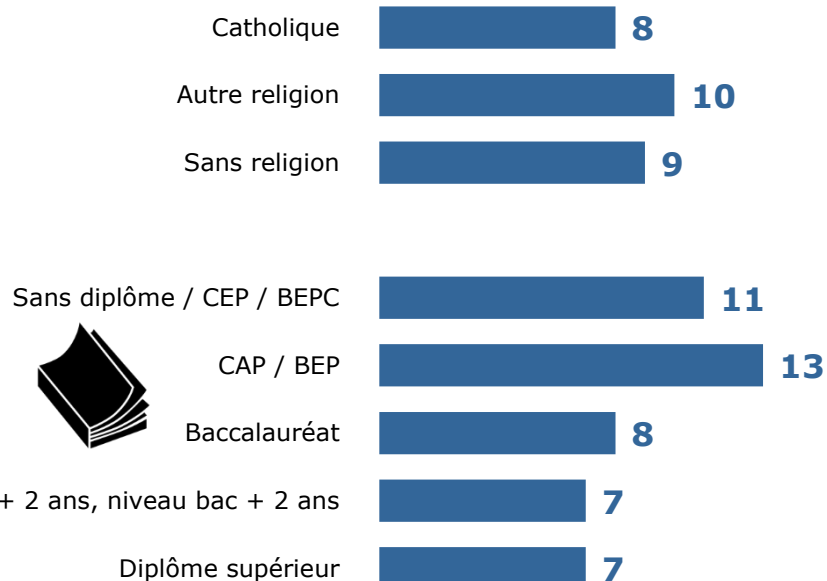
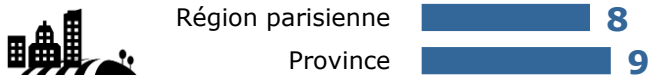
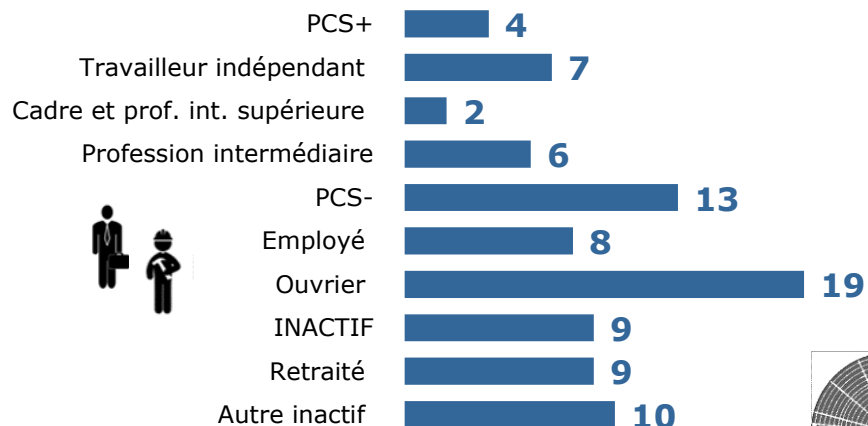
QUESTION : D'après ce que vous en savez, la Loi Claeys-Leonetti sur la fin de vie répond-elle aux attentes et besoins des personnes en fin de vie ?

Base : aux personnes ayant répondu qu'elles connaissaient la Loi Claeys-Leonetti, soit 38% de l'échantillon.

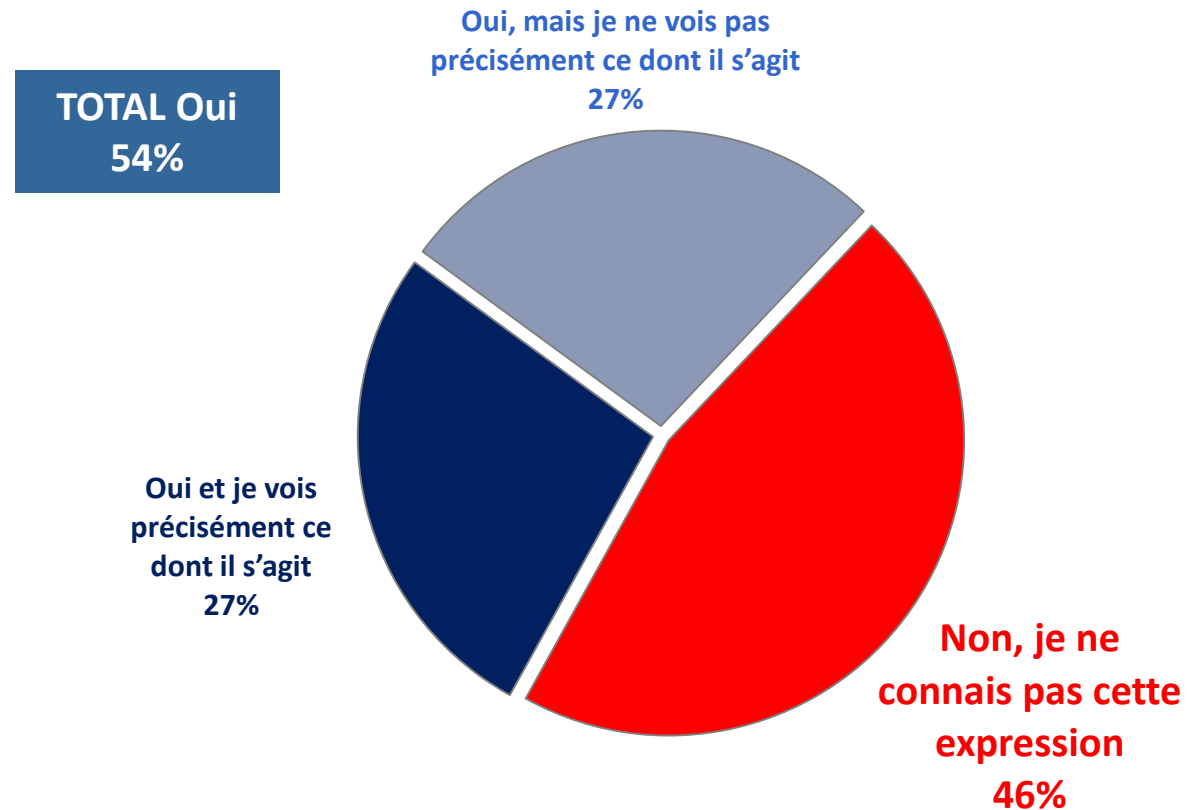


QUESTION : Voici différentes affirmations à propos de l'encadrement législatif de la fin de vie en France. Pour chacune d'entre elles, indiquez si, d'après ce que vous en savez, cette affirmation est vraie ou fausse ? Aujourd'hui, en France, la Loi ...



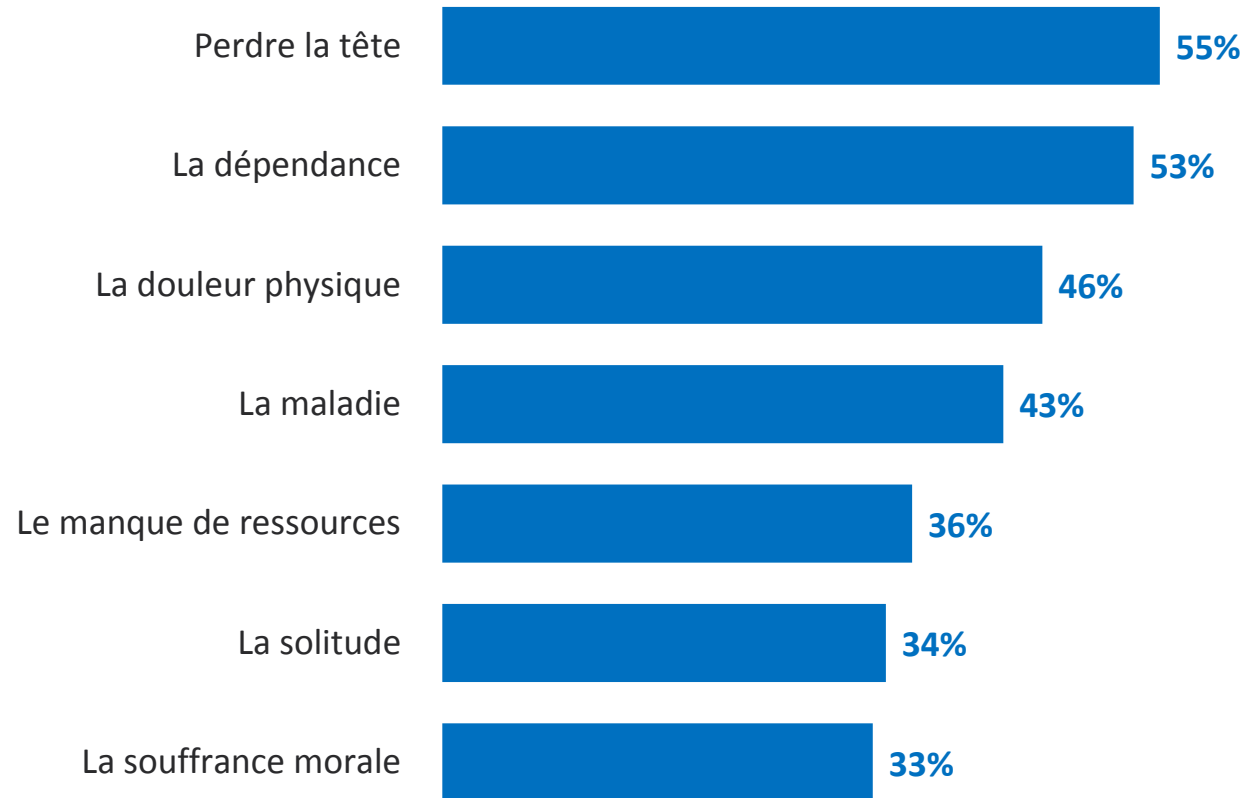


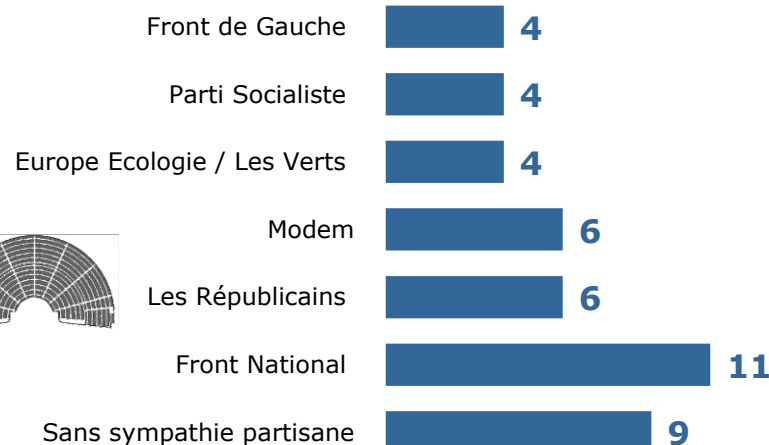
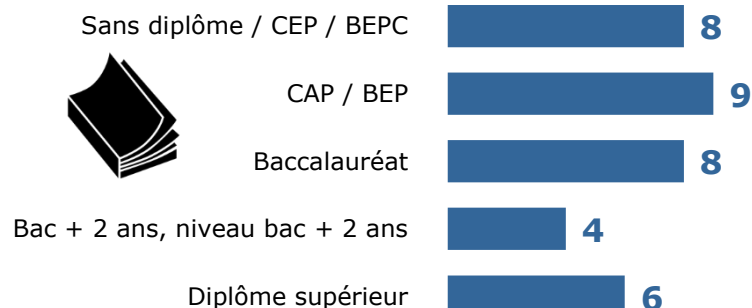
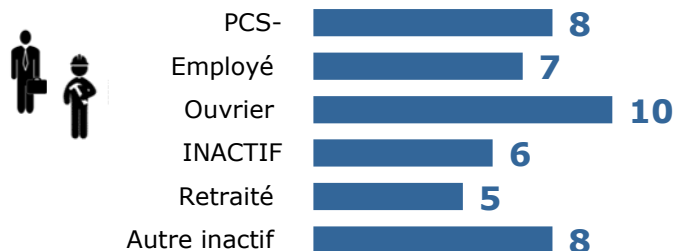
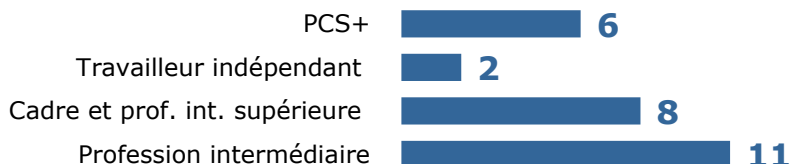
QUESTION : La loi Claeys-Leonetti réaffirme l'interdiction de « l'obstination déraisonnable » dans les traitements dispensés aux patients en fin de vie. Connaissez-vous cette expression ?



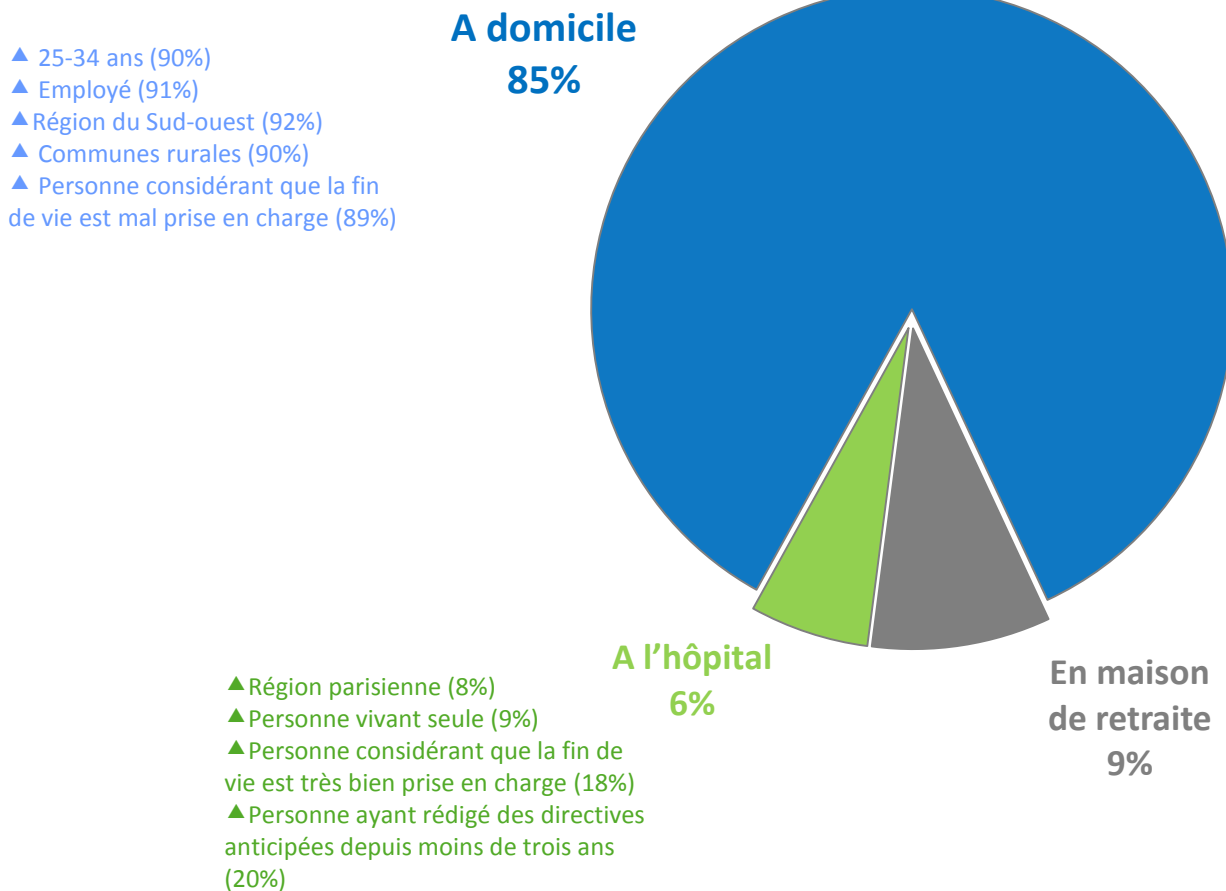
C | Les directives anticipées et les souhaits quant à sa fin de vie

QUESTION : Quand vous pensez aux dernières années de votre vie, y a-t-il des situations qui vous font plus particulièrement peur ?



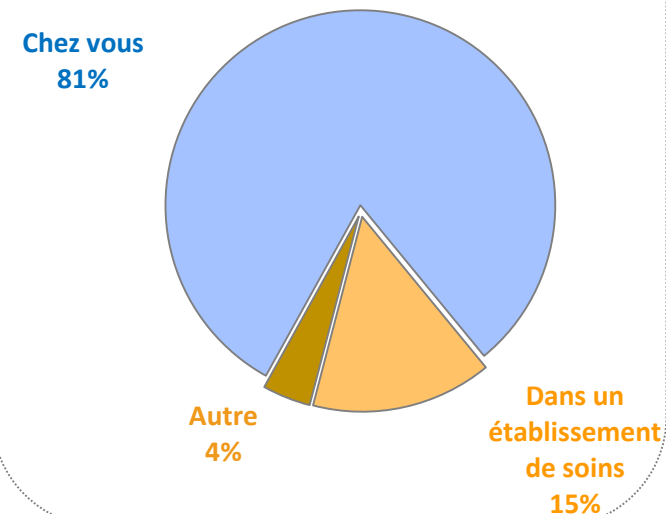


QUESTION : Dans quel lieu souhaitez-vous finir les derniers instants de votre vie ?



Rappel 2010 (*) :

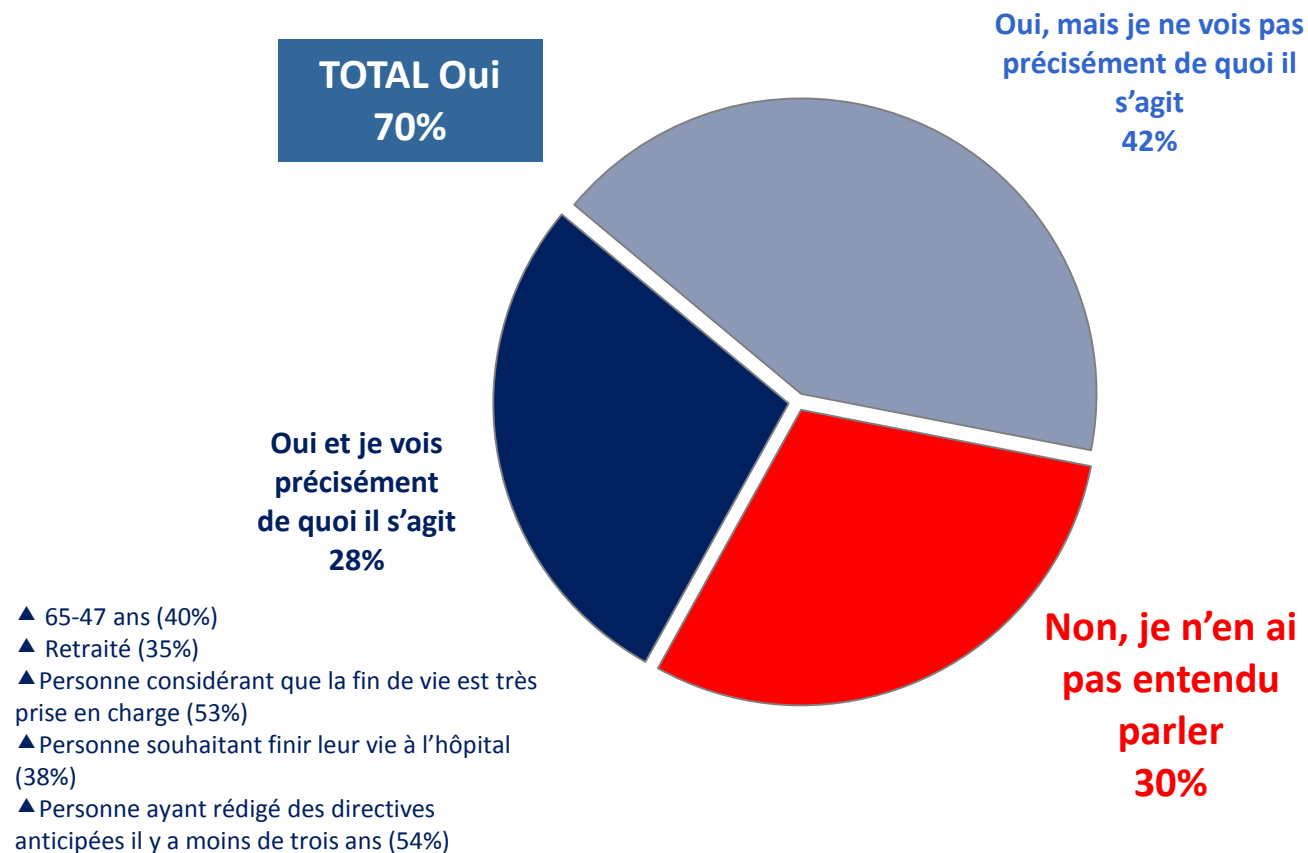
QUESTION : Dans quel lieu souhaitez-vous finir les derniers instants de votre vie ?



(*) Etude Ifop / PFG menée par questionnaire auto-administré en ligne du 26 juillet au 4 août 2010 auprès d'un échantillon de 1 500 personnes, représentatif de la population française. La représentativité a été assurée par la méthode des quotas (sexe, âge, profession de la personne interrogée) après stratification par région et catégorie d'agglomération.

- ▲ 75 ans et plus (13%)
- ▲ Cadres supérieurs (13%)
- ▲ Personne considérant que la fin de vie est très bien prise en charge (17%)

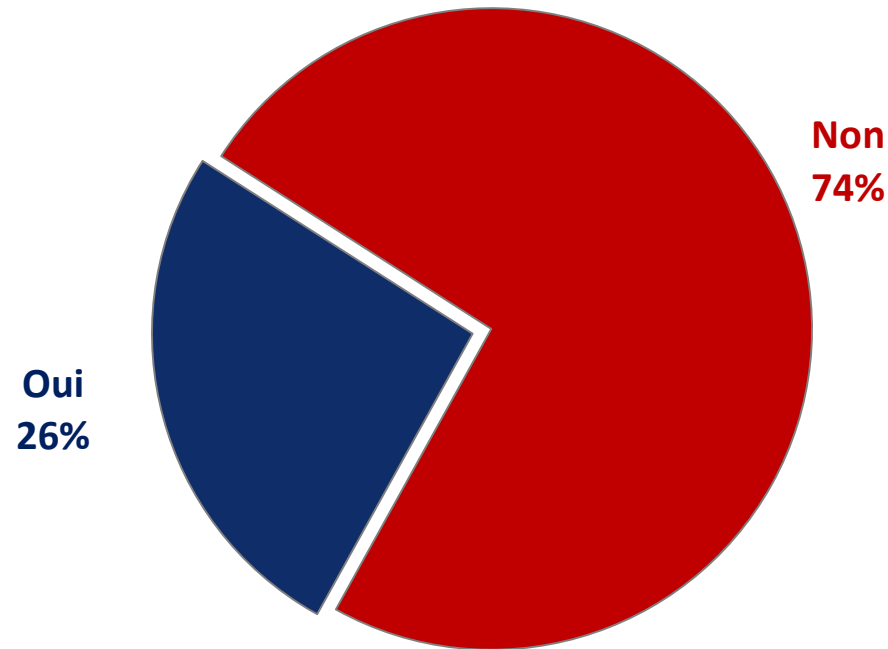
QUESTION : Avez-vous déjà entendu parler, ne serait-ce que de nom, des maisons de vie ou d'accompagnement pour les personnes en fin de vie ?



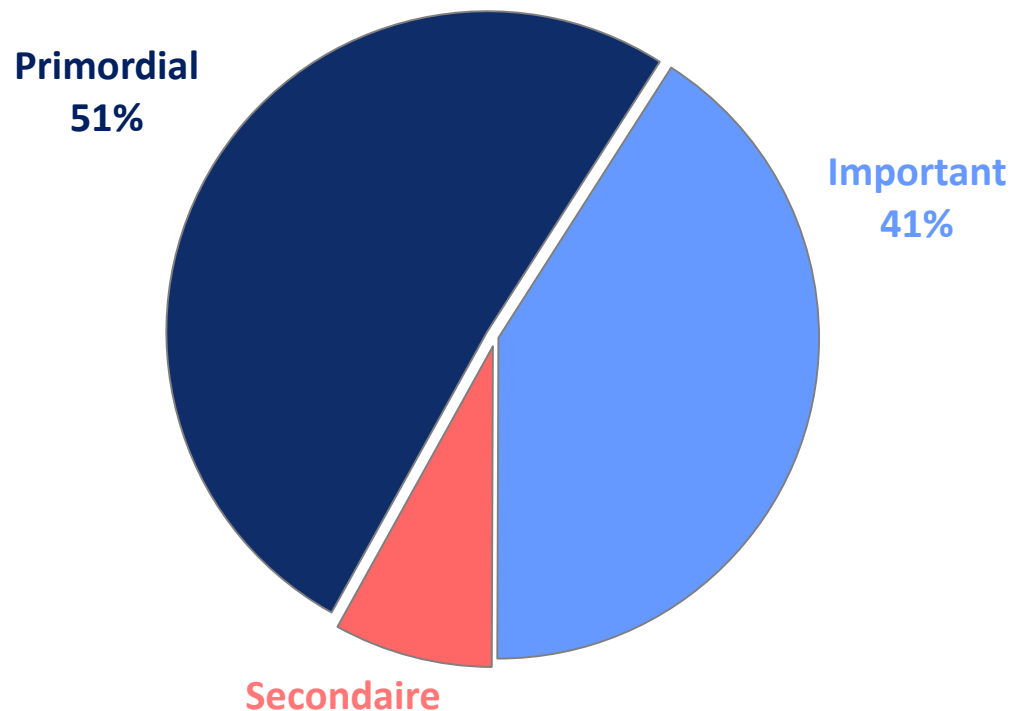
Un peu plus d'un quart des Français connaissant ce type de lieu ont vu un de leur proche résider dans ce type d'établissement

QUESTION : Vous personnellement, avez-vous déjà connu une personne en fin de vie (un membre de votre famille, un ami, une connaissance) ayant résidé dans ce type d'établissement ?

Base : aux personnes connaissant les maisons de vie ou d'accompagnement pour les personnes en fin de vie, soit 70% de l'échantillon.

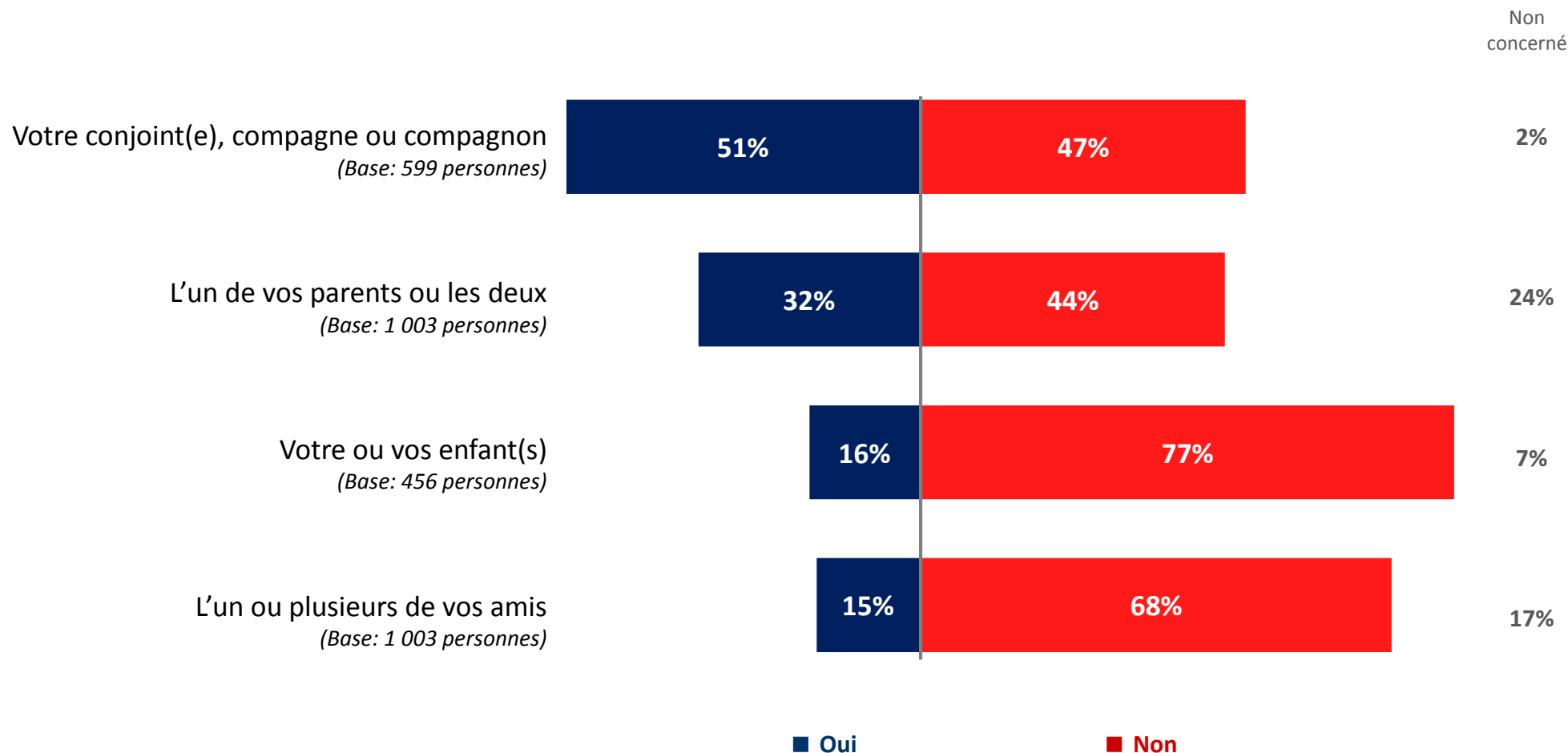


QUESTION : Pour vous personnellement, diriez-vous qu'il est primordial, important ou secondaire que vos proches soient dès aujourd'hui au courant de ce que vous souhaitez en matière de soins et de traitements, dans le cas où, en situation de fin de vie, vous ne seriez pas en mesure d'exprimer votre volonté ?



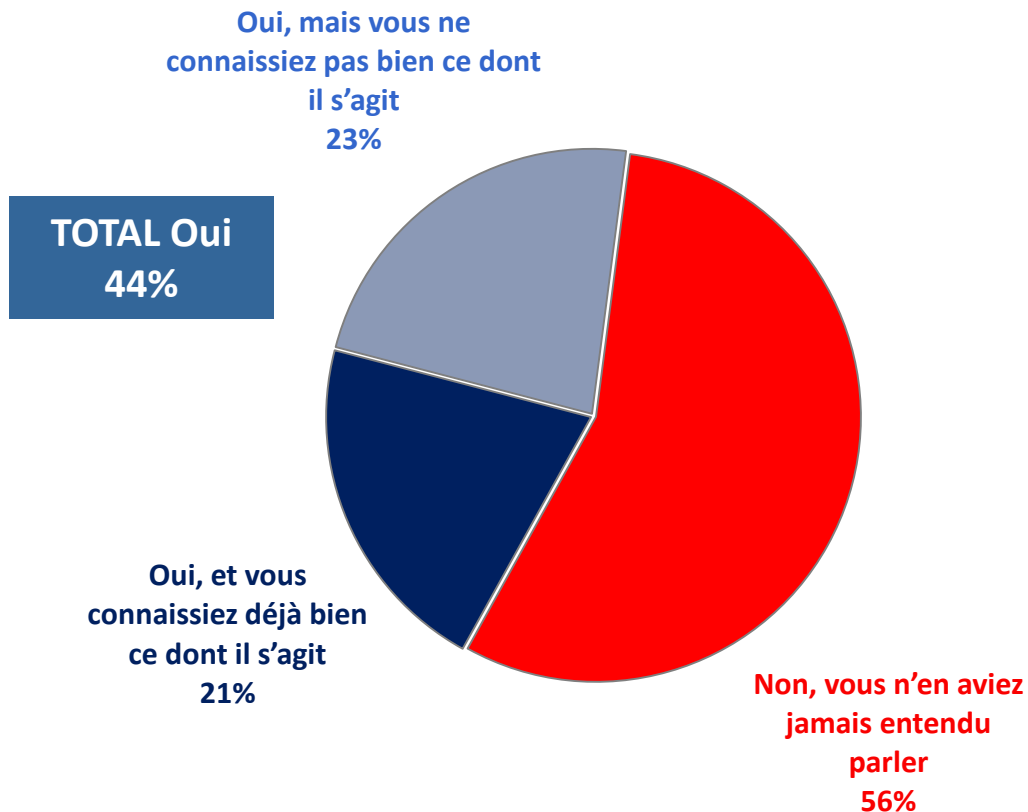
- ▲ 75 ans et plus (17%)
- ▲ Sans diplôme (14%)
- ▲ Région parisienne (17%)
- ▲ Diplôme du supérieur (18%)
- ▲ Personne considérant que la fin de vie est mal prise en charge (12%)

QUESTION : Et vous-même, pour chacune des personnes suivantes, connaissez-vous leurs volontés quant à leur fin de vie ?

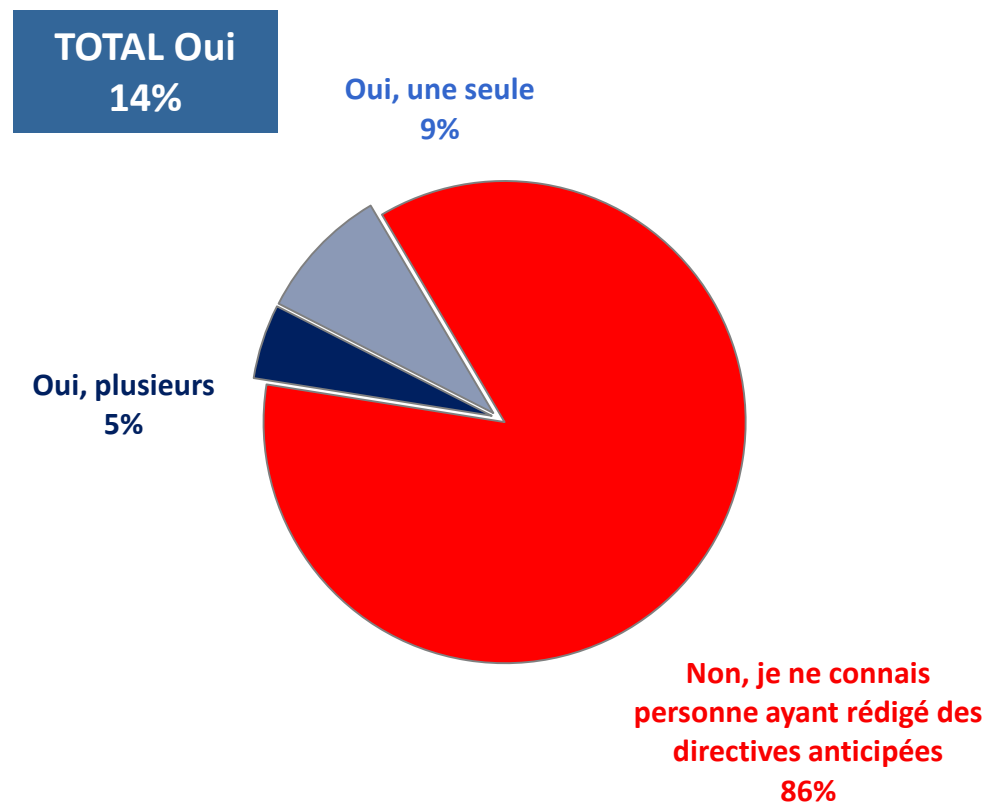


Les directives anticipées restent une mesure confidentielle dans l'opinion: moins d'un quart des Français savent précisément de quoi il s'agit...

QUESTION : Aviez-vous, auparavant, déjà entendu parler, ne serait-ce que de nom, des directives anticipées ?



QUESTION : Et connaissez-vous des personnes de votre entourage qui ont déjà rédigé des directives anticipées ?

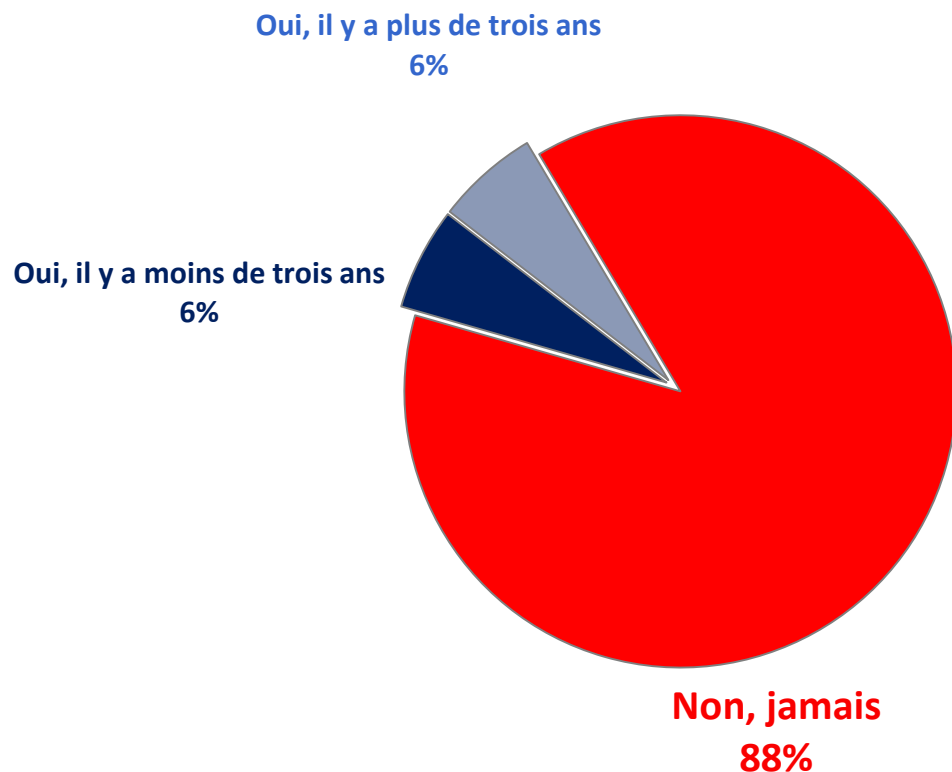


QUESTION : Avez-vous déjà rédigé des directives anticipées ?

Base : aux personnes ayant déjà entendu parler des directives anticipées, soit 44% de l'échantillon

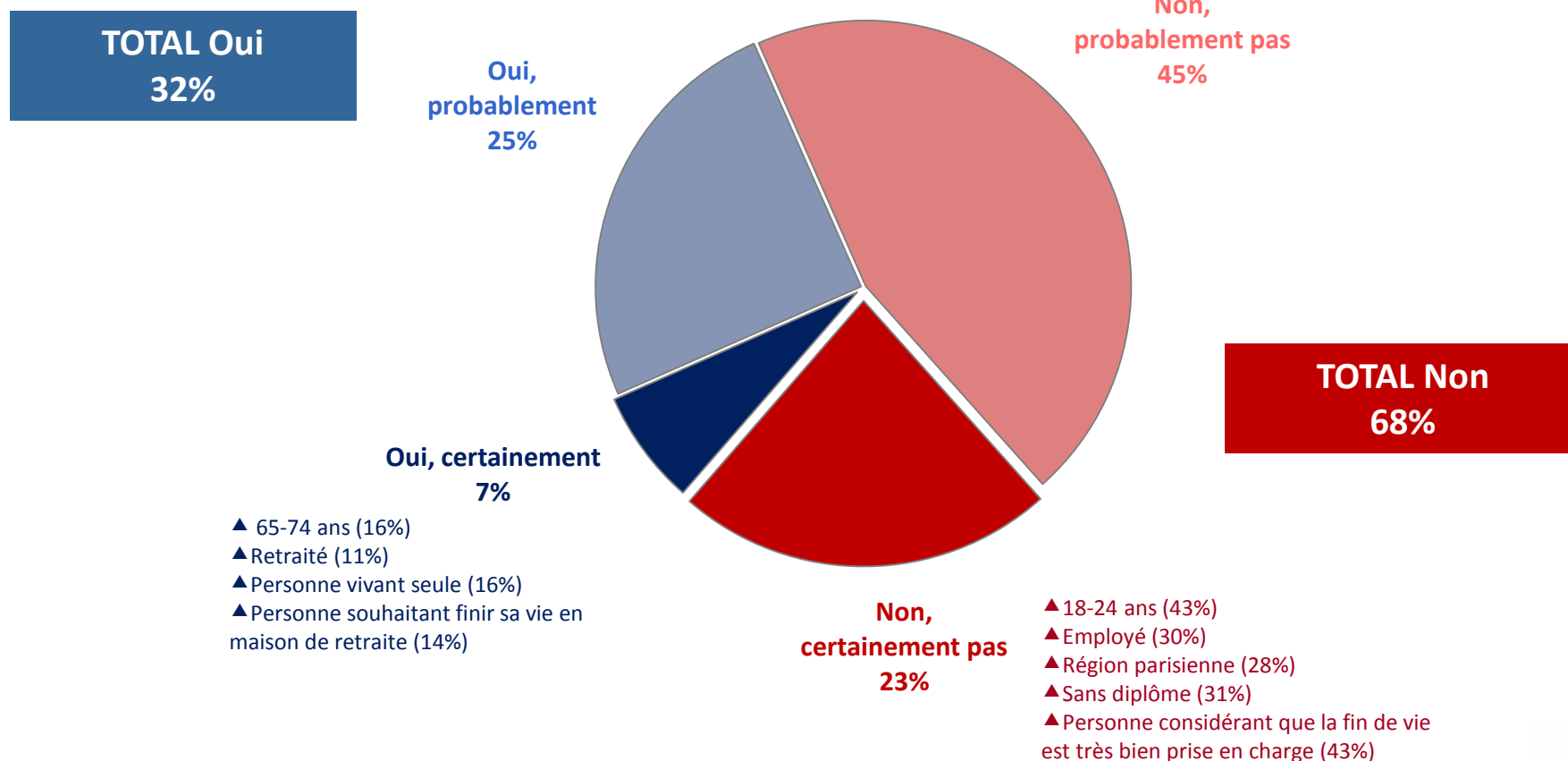
TOTAL Oui
12%

- ▲ 75 ans et plus (22%)
- ▲ Personne vivant seule (16%)
- ▲ Personne considérant que la fin de vie est très bien prise en charge (29%)
- ▲ Personne souhaitant finir sa vie à l'hôpital (34%)

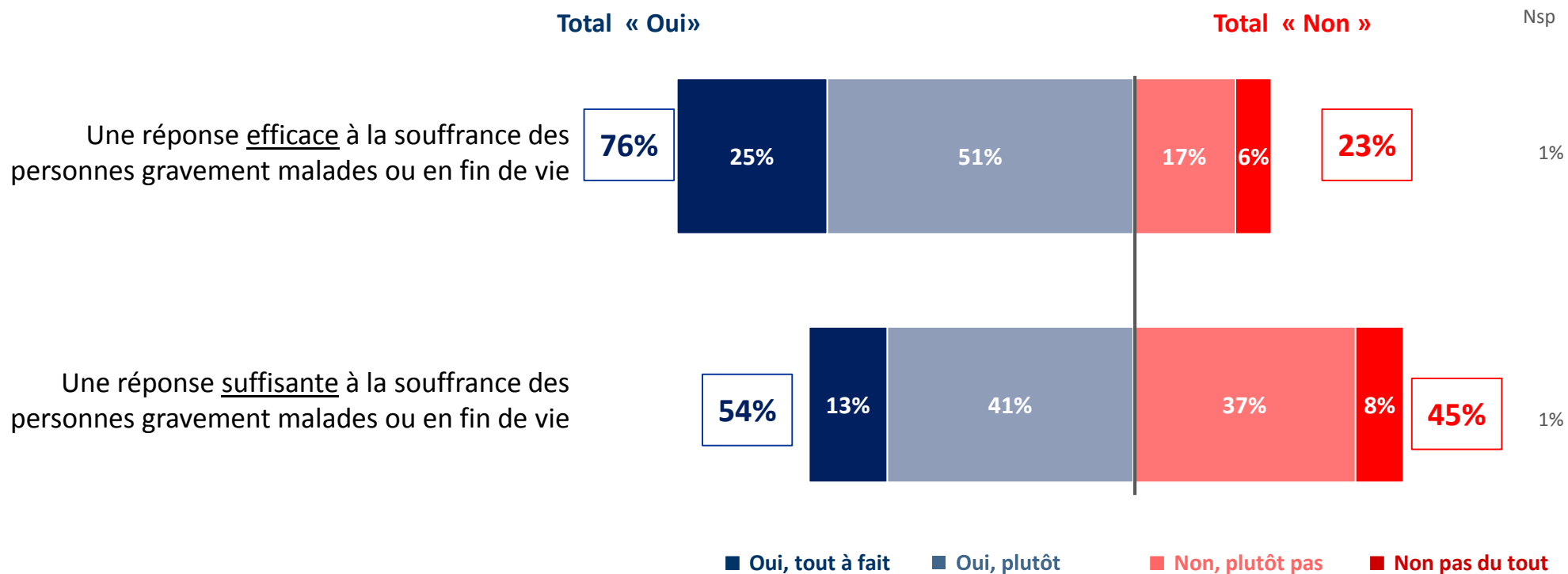


QUESTION : Pensez-vous rédiger des directives anticipées au cours des trois prochaines années ?

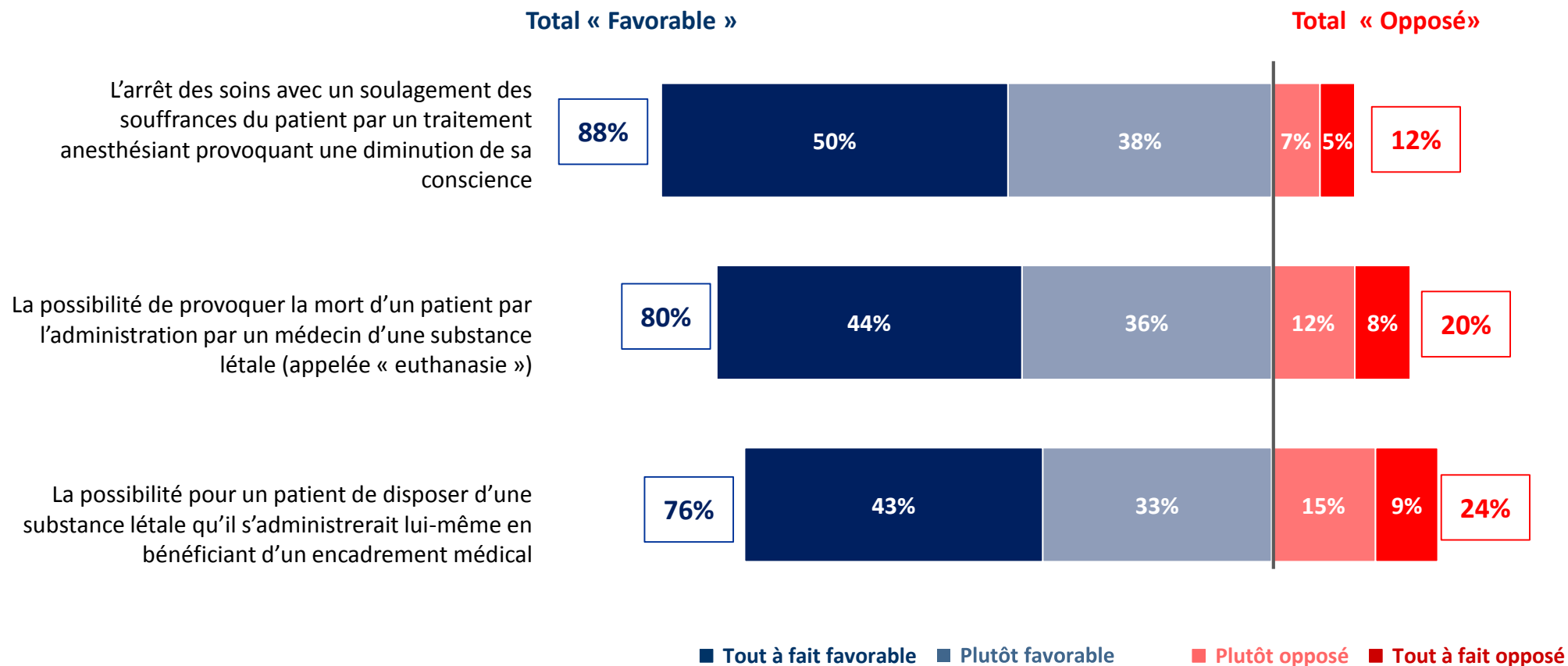
Base : aux personnes n'ayant jamais rédigé de directives anticipées, soit 86% de l'échantillon.



QUESTION : Les soins palliatifs visent à soulager la douleur physique, apaiser la souffrance psychique ou morale et soutenir l'entourage de la personne atteinte d'une maladie grave, évolutive ou en phase terminale. Ils ont pour but de préserver la meilleure qualité de vie possible avant la mort. Selon vous, les soins palliatifs sont-ils aujourd'hui... ?



QUESTION : Vous personnellement, pour chacune des solutions suivantes, diriez-vous que vous êtes favorable ou pas favorable à ce qu'elle soit possible en France pour les patients en fin de vie affectés par des douleurs physiques ou psychologiques intolérables ?



QUESTION : Et vous personnellement, pour les derniers jours de votre vie, si vous étiez affectés par des douleurs physiques ou psychologiques intolérables, préféreriez-vous... ?

Que les soins soient arrêtés et que l'on soulage vos souffrances par un traitement anesthésiant provoquant une diminution de votre conscience



- ▲ 50-64ans (48%)
- ▲ Employé (43%)
- ▲ Région parisienne (44%)
- ▲ Personne souhaitant finir sa vie à l'hôpital (49%)
- ▲ Personne ayant rédigé des directives anticipées il y a moins de trois ans (48%)

Qu'un médecin provoque votre mort en vous administrant une substance létale (euthanasie)



- ▲ 65-74 ans (36%)
- ▲ Employé (43%)
- ▲ Communes rurales (30%)
- ▲ Sans diplôme (31%)

Qu'il vous soit possible de disposer d'une substance létale que vous vous administriez vous-même en bénéficiant d'un encadrement médical



- ▲ BAC+2 et diplômé du supérieur (30%)
- ▲ Personne souhaitant finir sa vie en maison de retraite (28%)
- ▲ Personne ayant rédigé des directives anticipées (28%)

Je ne souhaite pas me prononcer

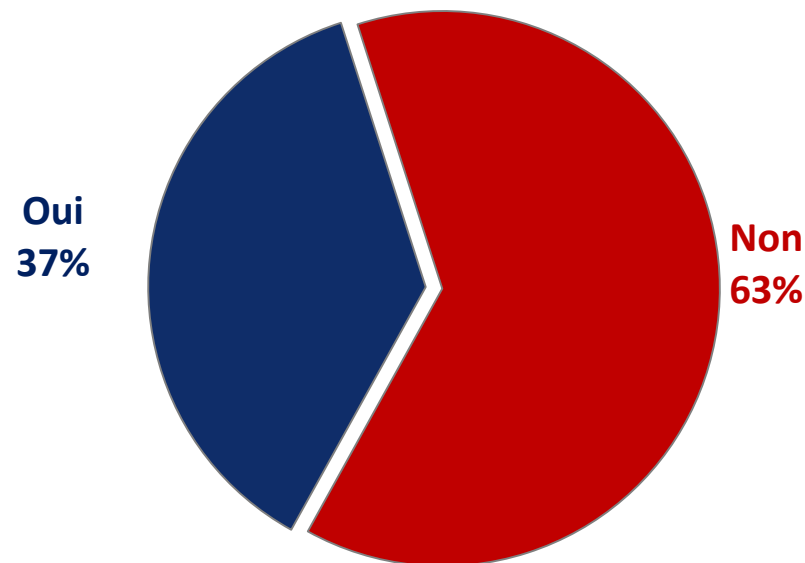
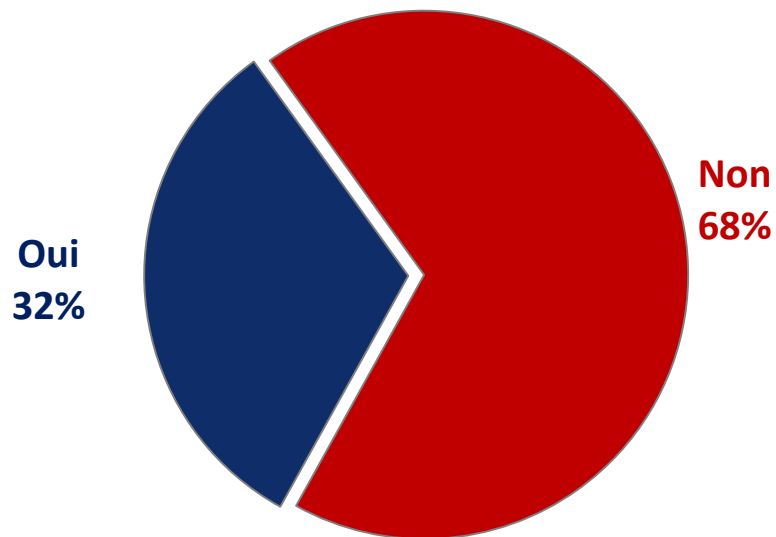


- ▲ 75 ans et plus (35%)
- ▲ Sans diplôme (25%)

D | **L'accompagnement de proches en fin de vie**

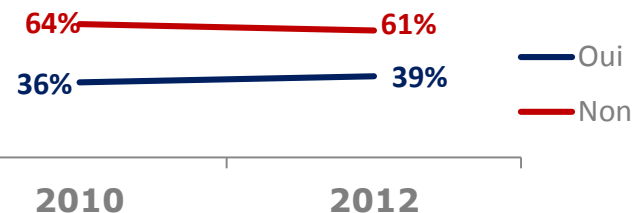
QUESTION : L'un de vos proches a-t-il déjà bénéficié de soins palliatifs avant sa mort ?

QUESTION : Et vous personnellement, vous est-il déjà arrivé d'accompagner l'un de vos proches dans sa fin de vie ?



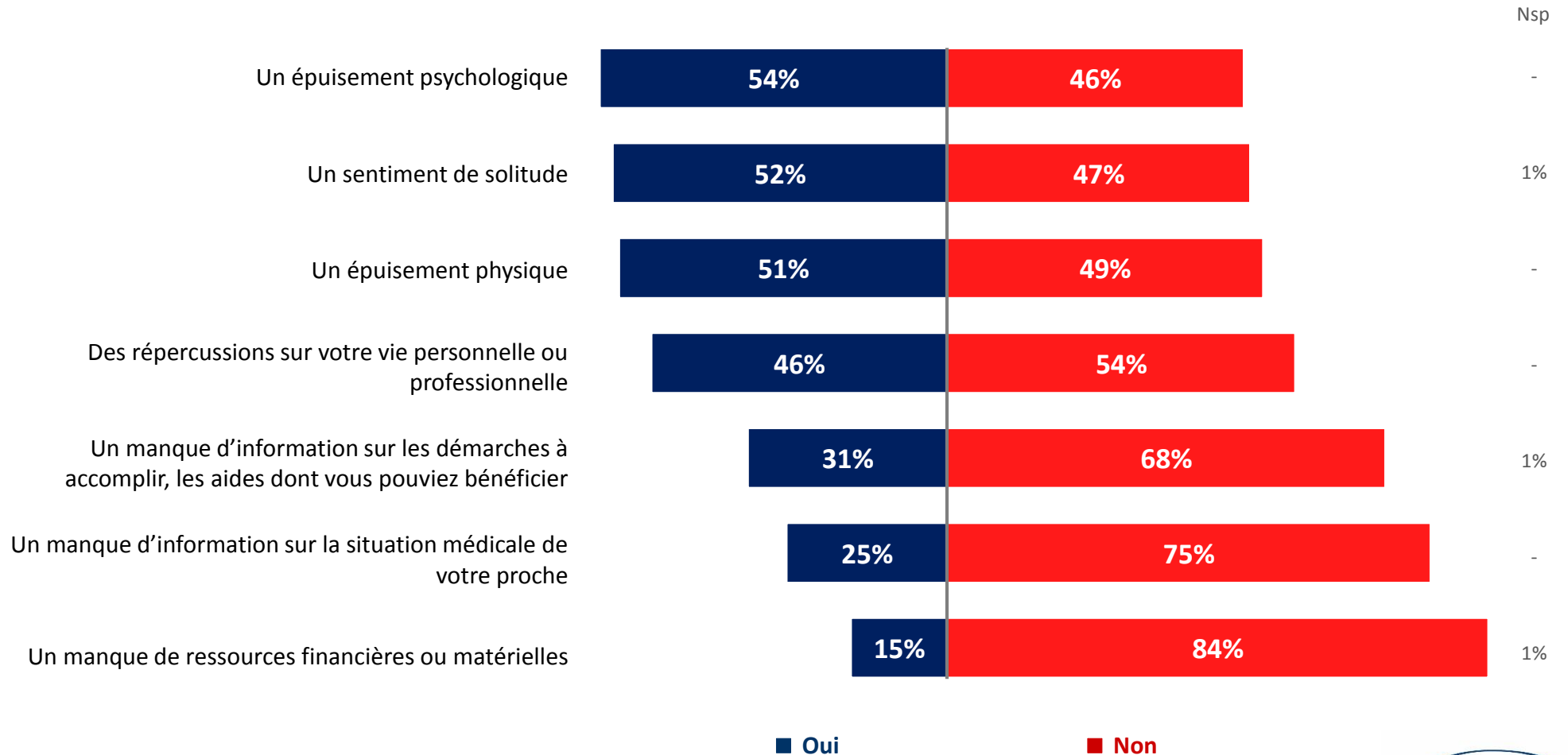
(*) Rappel 2010 : Etude Ifop / PFG menée par questionnaire auto-administré en ligne du 26 juillet au 4 août 2010 auprès d'un échantillon de 1 500 personnes, représentatif de la population française. La représentativité a été assurée par la méthode des quotas (sexe, âge, profession de la personne interrogée) après stratification par région et catégorie d'agglomération.
 Rappel 2012 : Etude Ifop pour Pèlerin Magazine, réalisée du 4 au 13 septembre 2012 par Internet auprès d'un échantillon représentatif de la population française de 2 010 personnes, la représentativité de l'échantillon a été assurée par la méthode des quotas (sexe, âge, profession de la personne interrogée) après stratification par région et catégorie d'agglomération.

Rappels (*) :



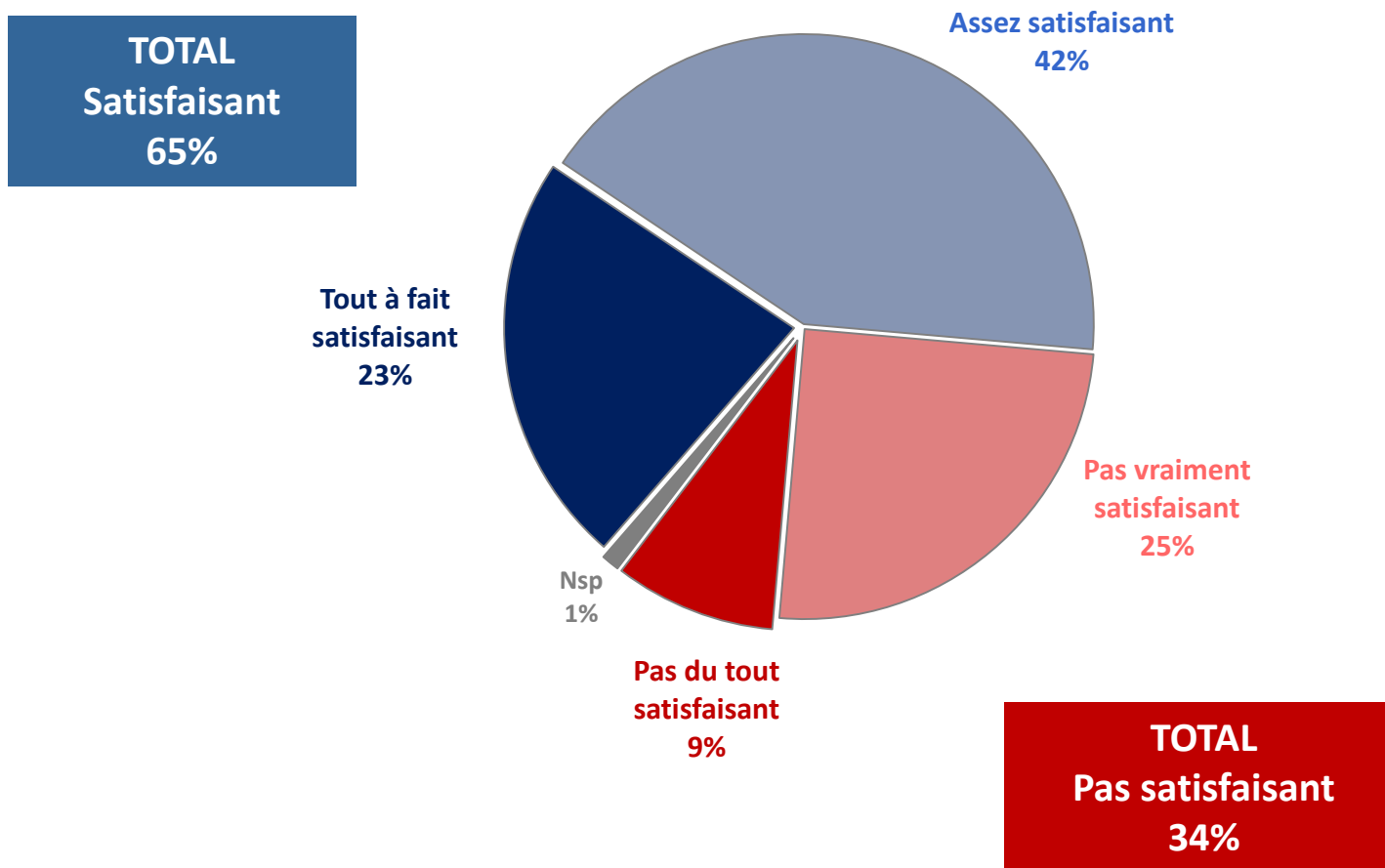
QUESTION : Quelles difficultés avez-vous ressenti dans l'accompagnement de votre proche en fin de vie ?

Base : aux personnes ayant déjà accompagné un de leur proche en fin de vie, soit 37% de l'échantillon.



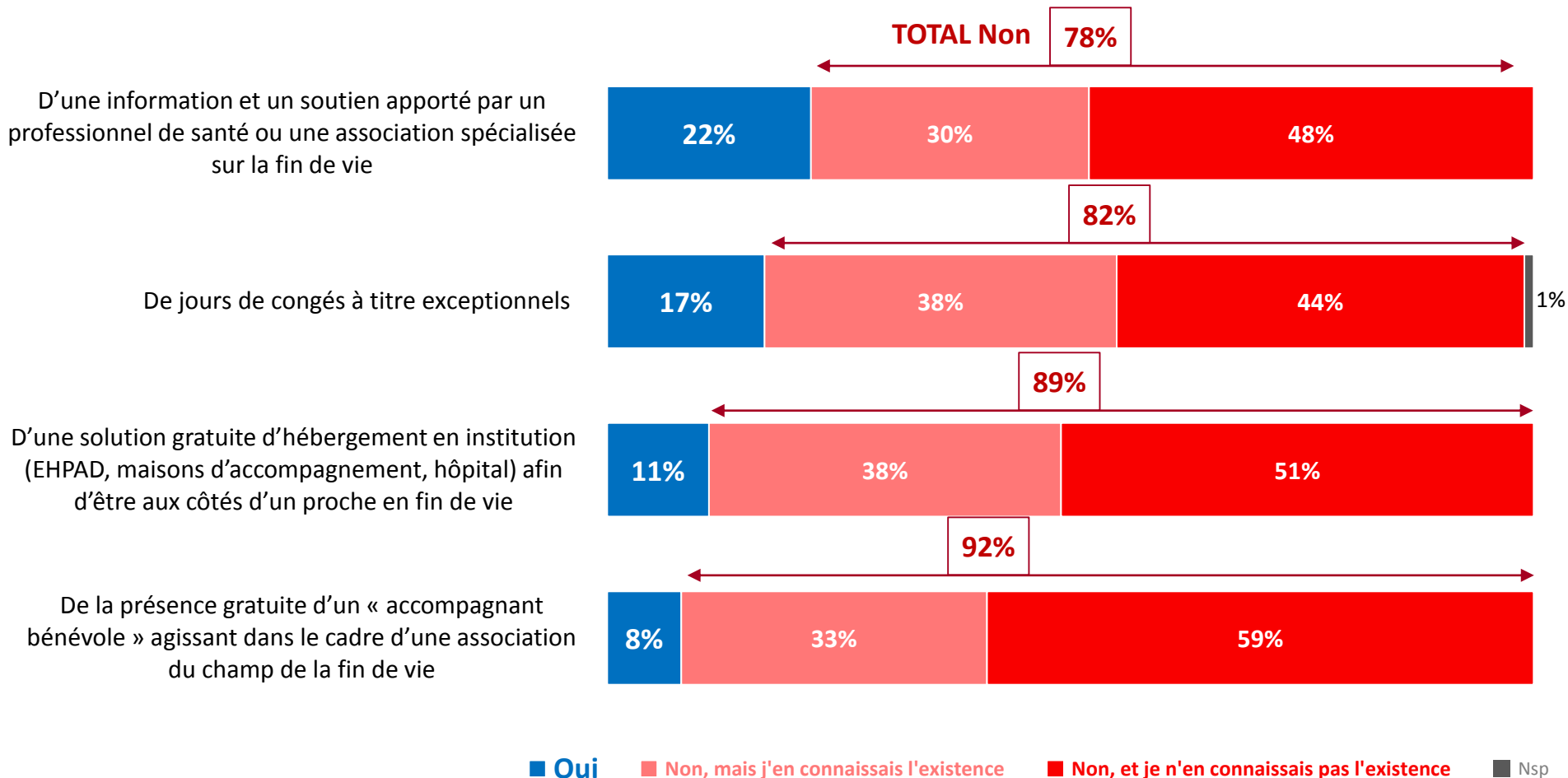
QUESTION : Selon vous, l'accompagnement dont vous avez pu bénéficier par l'équipe soignante en charge de votre proche en fin de vie était-il satisfaisant ou pas satisfaisant ?

Base : aux personnes ayant déjà accompagné un de leur proche en fin de vie, soit 37% de l'échantillon.



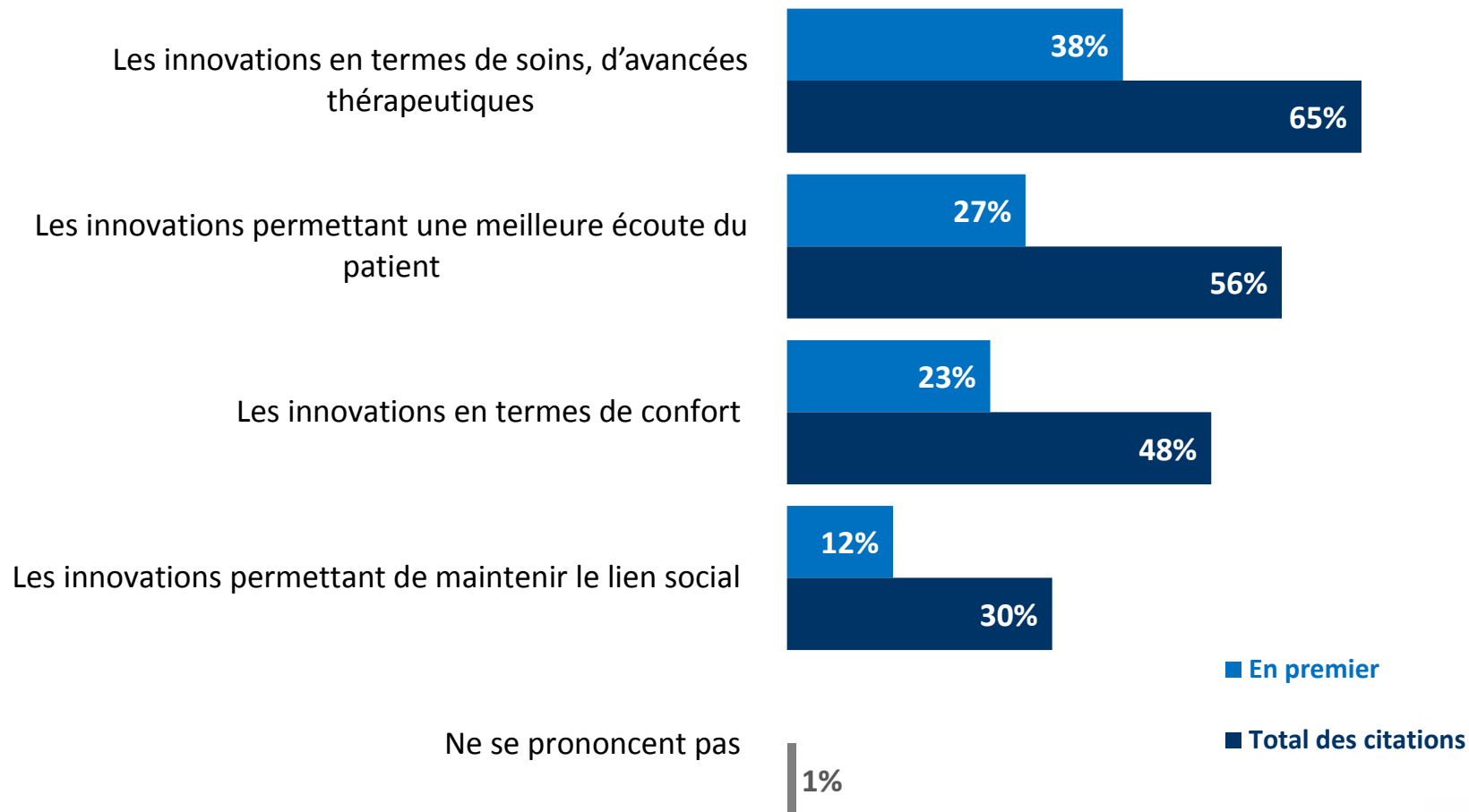
QUESTION : Durant cette période, avez-vous bénéficié ... ?

Base : aux personnes ayant déjà accompagné un de leur proche en fin de vie, soit 37% de l'échantillon.



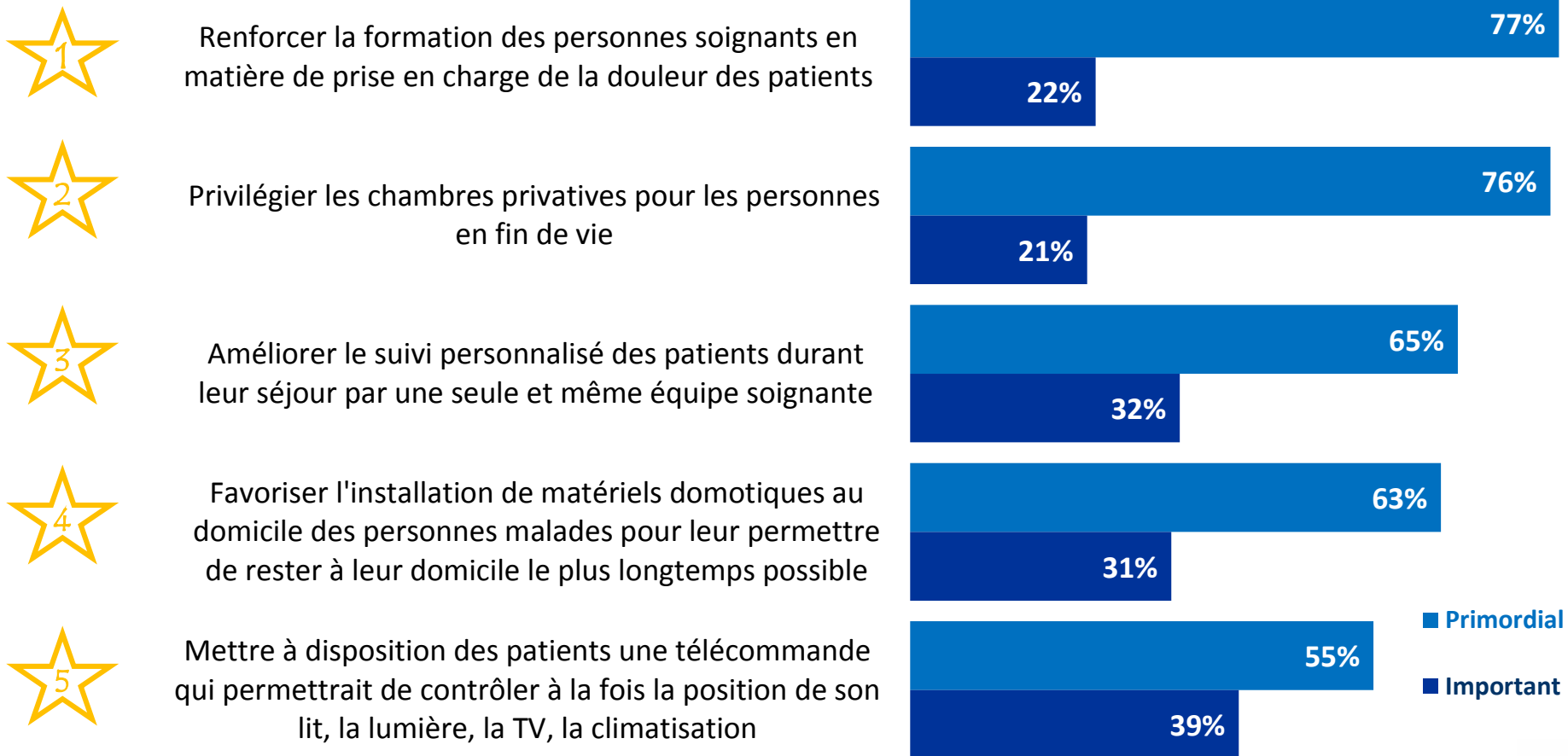
E | Les solutions et pistes d'avenir

QUESTION : Parmi les thèmes suivants, lequel vous semble le plus important pour améliorer le quotidien des patients en fin de vie ?



TOP 5 des mesures considérées comme primordiales par les Français pour améliorer le quotidien des personnes en fin de vie

QUESTION : Parmi les thèmes suivants, lequel vous semble le plus important pour améliorer le quotidien des patients en fin de vie ?



QUESTION : Pour chacune des initiatives suivantes relatives au maintien du lien social, diriez-vous qu'il est selon vous primordial, important ou secondaire qu'elle soit plus largement développée en France ?

Permettre aux proches de pouvoir partager les repas du patient et dormir dans la même chambre d'hôpital en mettant à disposition des lits



Permettre aux patients de profiter à l'hôpital de « petits plaisirs » comme un verre de vin ou de champagne, un repas livré par un restaurant ou la visite virtuelle d'un musée



Permettre aux patients de pouvoir garder leur animal de compagnie avec eux



Mettre à disposition des patients des tablettes numériques connectées à Internet qui permettent de garder contact avec les proches via les réseaux sociaux

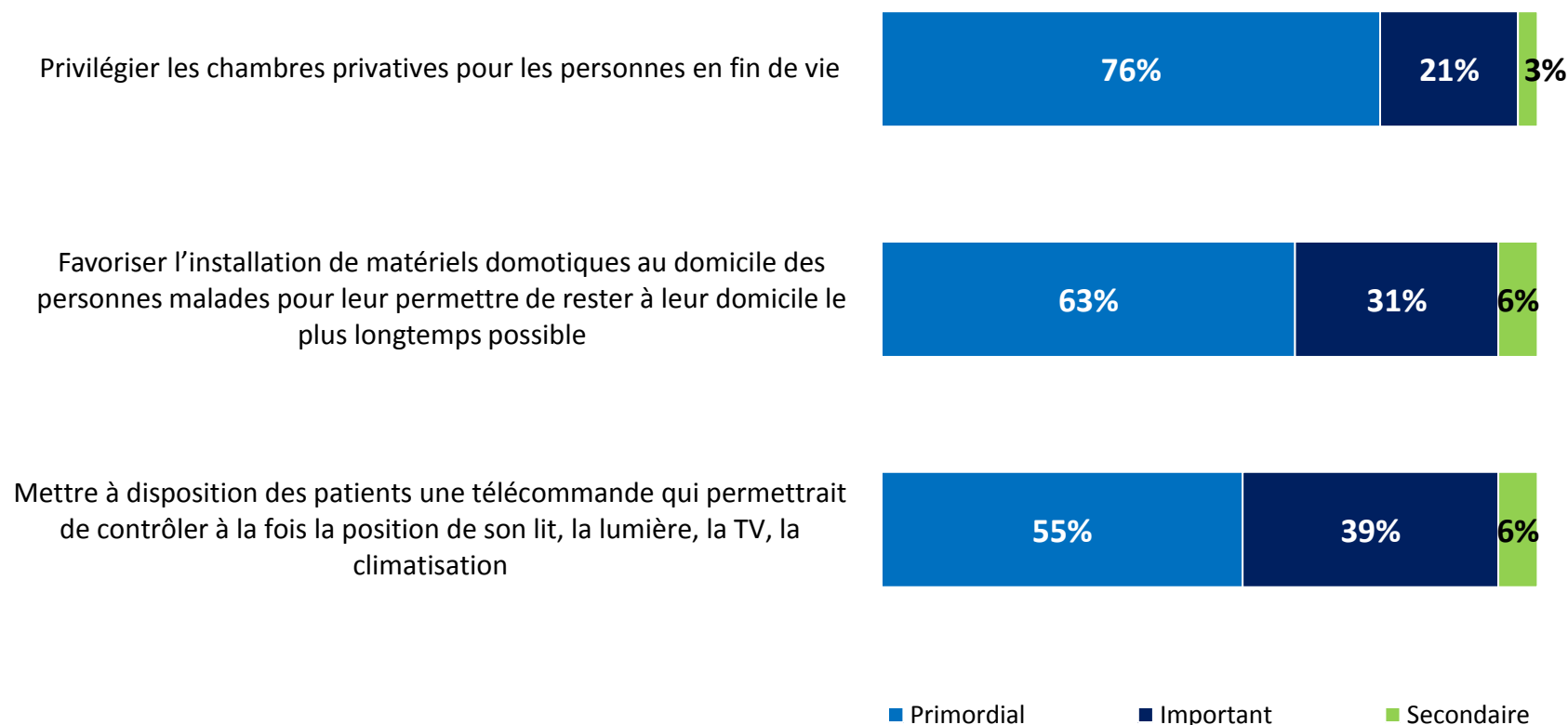


Favoriser la création d'applications mobiles de discussion instantanée (« chats ») permettant de mettre en contact entre eux les patients hospitalisés



■ Primordial ■ Important ■ Secondaire

QUESTION : Pour chacune des initiatives suivantes relatives au confort des malades et des personnes en fin de vie, diriez-vous qu'il est selon vous primordial, important ou secondaire qu'elle soit plus largement développée en France ?



QUESTION : Pour chacune des initiatives suivantes relatives à l'écoute des patients en fin de vie, diriez-vous qu'il est selon vous primordial, important ou secondaire qu'elle soit plus largement développée en France ?

Améliorer le suivi personnalisé des patients durant leur séjour par une seule et même équipe soignante afin de renforcer la connaissance du patient



Favoriser les rencontres entre personnels soignants et patients pour échanger sur le fonctionnement du service, le ressenti des patients, ...



Faire intervenir des psychologues auprès des malades en fin de vie et de leurs familles pour les écouter et les soutenir



■ Primordial

■ Important

■ Secondaire



La douleur, principale préoccupation des Français vis-à-vis de la fin de vie

QUESTION : Pour chacune des initiatives suivantes relatives à l'amélioration des soins pour les patients en fin de vie, diriez-vous qu'il est selon vous primordial, important ou secondaire qu'elle soit plus largement développée en France ?

Renforcer la formation des personnels soignants en matière de prise en charge de la douleur des patients



Développer la possibilité pour les patients de bénéficier à l'hôpital d'un accompagnement complémentaire par des médecines dites « alternatives »



Légaliser la consommation de cannabis à des fins thérapeutiques



■ Primordial ■ Important ■ Secondaire

3 | Les principaux enseignements de l'étude



Cette étude de l'Ifop pour la Fondation ADREA met en lumière **un tableau assez sombre** de la fin de vie en France telle qu'elle est perçue par les Français. Tout d'abord, **les Français sont très partagés sur la manière dont est prise en charge la fin de vie** aujourd'hui dans notre pays. Une très courte majorité des répondants (53%) considère qu'elle est bien prise en charge. Signe que cette majorité fragile, seules 7% des personnes interrogées se montrent convaincus de la bonne prise en charge en France pour 46% qui se prononcent sans conviction.

Dans le détail, ce jugement mitigé sur la prise en charge de la fin de vie se confirme. L'accès aux soins pour tous, pilier de notre système de protection sociale, n'est satisfaisant en matière de fin de vie qu'aux yeux de 53% des répondants. Malgré un système de sécurité sociale fort, les coûts liés aux soins et aux traitements sont une source d'insatisfaction pour 55% des personnes interrogées. Il en va de même pour le soutien des familles et des proches d'un patient en fin de vie: 55% des répondants estiment que l'accompagnement n'est pas suffisant.

A ces égards, les ouvriers et les habitants des communes rurales se montrent plus inquiets que l'ensemble de la population, que ce soit vis-à-vis de l'accès aux soins pour tous (qui est jugé satisfaisant par 46% d'entre eux) ou eu égard aux coûts liés aux soins et traitement (satisfaisants aux yeux de 29% des ouvriers et 33% des ruraux).

De même, le jugement à l'égard des soins palliatifs est en demi-teinte: si leur efficacité ne fait que peu de doutes (plus des trois quarts des Français - 76% - considèrent qu'ils sont efficaces pour apaiser les souffrances physiques, psychiques et morales), ils n'apparaissent pas suffisants (seuls 54% estiment qu'ils sont une réponse suffisante à la souffrance des personnes gravement malades ou en fin de vie).

Enfin, **la perception de l'évolution de la prise en charge de la fin de vie ne permet guère plus d'optimisme.** En effet, une minorité de Français (42%) estime que la prise en charge de la fin de vie s'est améliorée au cours des dernières années, pour 38% qui jugent qu'elle n'a pas évolué et 19% aux yeux desquels elle s'est dégradée. A ce sujet, les retraités et les personnes titulaires d'un diplôme supérieur à Bac+2 se montrent plus positifs (respectivement 47% et 49% d'entre eux estiment qu'elle s'est améliorée).

A ce sujet, il apparaît que les dernières évolutions législatives en la matière demeurent confidentielles et n'ont pas encore imprégné les perceptions.

Les Français se révèlent assez mal informés sur les mesures législatives et réglementaires concernant la fin de vie alors même que ce sujet est au cœur de leurs préoccupations. 38% des répondants déclarent connaître la loi Claeys-Leonetti, mais seulement 12% savent précisément de quoi il s'agit. Près de deux Français sur trois n'en ont jamais entendu parler (62%). Ici encore, les retraités et les personnes les Français les plus diplômés se distinguent : ils sont nettement plus informés que l'ensemble de la population sur l'encadrement législatif de la fin de vie (28% des retraités et 18% des titulaires de diplôme du troisième cycle connaissent la Loi avec précision). De la même manière, les personnes ayant déjà rédigé des directives anticipées, soit très sensibilisées à cette question, ont une vision précise de ce que recouvre la Loi Claeys-Leonetti (37%).

Dans le détail, on observe que **la mesure phare de cette loi, l'autorisation de la sédation profonde et continue pour les personnes en fin de vie, n'est pas connue dans l'opinion**. Plus encore, 53% des personnes interrogées estiment que la sédation profonde et continue n'est pas permise par la Loi, **alors qu'une large majorité l'appelle de ses vœux** (88% des répondants sont favorables à ce qu'il soit possible d'arrêter les soins et de soulager les souffrances par un traitement anesthésiant provoquant une diminution de sa conscience).

Pour répondre mieux aux besoins des patients en fin de vie, **les Français se révèlent particulièrement progressistes et en faveur de l'évolution des dispositifs existants**. En effet, **ils sont largement favorables à l'euthanasie** (80% dont plus de la moitié y est tout à fait favorable - 44%), comme **à la possibilité de pratiquer la suicide assisté**: plus des trois-quarts (76%) des répondants y sont favorables dont 43% s'en montrent convaincus.

Quand il s'agit de se prononcer sur l'option privilégiée pour leur propre fin de vie, seuls 13% des répondants n'ont pas souhaité se prononcer sur cette question, marquant ainsi leur rejet de ces trois modalités d'assistance médicale à la fin de vie. La grande majorité des Français est en mesure d'effectuer un choix, théorique, et leurs préférences suivent la hiérarchie observée ci-dessous: la sédation profonde et continue est privilégiée bien devant l'euthanasie (38% contre 26%) et le suicide assisté (néanmoins privilégiée par 23%).

La sédation profonde et continue, permise par la Loi, est une solution particulièrement privilégiée par les personnes déjà sensibilisées à la question de la préparation de cette éventualité : 48% des personnes ayant rédigées des directives anticipées il y a moins de trois ans opteraient, a priori, pour la sédation profonde et continue s'ils étaient confrontés à un tel choix à la fin de leur vie.

Les craintes concernant la fin de vie sont multiples chez les Français. Deux craintes en particulier se détachent en recueillant plus d'une majorité de réponses: **la peur de perdre la tête (55%) et le fait d'être dépendant (53%).**

Malgré le progrès que constitue les maisons de fin de vie ou d'accompagnement (que 70% des personnes interrogées déclarent connaître), **le domicile reste, de très loin, le lieu privilégié pour finir sa vie (85%).**

Même si la fin de vie reste une source d'angoisse pour les Français, le tabou qui l'entoure commence à s'estomper. Ainsi, **faire connaître ses volontés en matière de soins et de traitements est primordial pour 51% des répondants et important pour 41%.** La médiatisation de certains faits divers comme l'affaire Vincent Lambert a permis une prise de conscience dans l'opinion sur **la nécessité de faire connaître ses dernières volontés en matière de prise en charge** dans le cas où l'on ne serait pas en mesure de s'exprimer.

Cependant, **les Français sont encore peu au courant des dernières volontés de leurs proches concernant leur fin de vie.** Une très courte majorité déclare connaître les volontés de leur conjoint en matière de fin de vie (51%). Mais cette proportion diminue à moins d'un tiers concernant les volontés de ses parents (32%) et à 16% pour ses enfants.

Cela est à mettre en lien avec le caractère encore confidentiel des directives anticipées, au sujet desquelles un important travail de pédagogie reste à mener.

Alors même que le fait de faire connaître ses volontés quant à sa fin de vie est important pour 92% des Français, ils ne sont qu'une minorité à avoir déjà entendu parler des directives anticipées (44% dont 21% savent précisément de quoi il s'agit). Plus inquiétant encore, parmi les personnes qui connaissent les directives anticipées, **seules 12% en ont déjà rédigées.** Les personnes âgées de 75 ans et plus ainsi que les personnes vivant seules sont plus nombreuses à avoir déjà rédigées des directives anticipées (respectivement 22% et 16%), révélant une préoccupation plus marquée vis-à-vis de leurs volontés en cette matière.

Plus généralement, **une très large proportion des répondants (86%) ne connaît personne dans son entourage ayant déjà rédigé ce type de directives.** Paradoxalement, malgré ce besoin de faire connaître ses volontés quant à sa fin de vie, **seul un tiers des personnes interrogées ayant déjà entendu parler des directives anticipées (32%) envisage d'en rédiger, et elles ne sont que 7% à être certaines de le faire dans les trois prochaines années.** A contrario, on observe une assez forte réticence à la rédaction de ces directives puisque près d'un quart (23%) se dit « certain » de ne pas en rédiger dans les trois prochaines années. Sans surprise, les plus jeunes sont également les plus réticents à vouloir rédiger des directives anticipées (43% des 18-24 ans sont « certains » de ne pas en rédiger dans les trois prochaines années).

Les réponses apportées pour améliorer la prise en charge de la fin de vie des patients, doivent également **prendre en compte l'accompagnement des aidants familiaux qui accompagnent un proche en fin de vie**. Cette situation a déjà concerné ou concerne **près de deux Français sur cinq (37%) aujourd'hui** et près d'un tiers (32%) a déjà eu un de ses proches en soins palliatifs.

L'amélioration de l'accompagnement des aidants familiaux est d'autant plus nécessaire que ces derniers ressentent fréquemment des difficultés importantes durant cette période. Trois difficultés se détachent, en recueillant plus d'une majorité de citations: un épuisement (psychologique pour 54%, physique pour 51% des aidants) et un sentiment d'être seul dans cette situation éprouvante (52%). A noter également, 46% des personnes ayant déjà accompagné un de leurs proches en fin de vie ont vu **des répercussions sur leur vie professionnelle ou personnelle**. Et près d'un tiers (31%) a constaté **un manque d'information sur les démarches à suivre et les aides éventuelles**. Cependant, le constat assez sombre fait par les aidants sur leur situation et leurs difficultés ne se répercute pas sur la qualité de l'accompagnement par l'équipe soignante: **65% des personnes interrogées estiment que l'accompagnement dont ils ont bénéficié était satisfaisant, il a même été tout à fait satisfaisant pour un quart des répondants (23%)**.

Cependant, **des points d'optimisation se font jour notamment sur le recours aux différents services et aides proposés aux aidants**. Faisant écho à la proportion d'aidants ayant ressenti un manque d'information sur les démarches à suivre. En effet, les aidants interrogés ne sont qu'une minorité à avoir eu recours aux aides et services testés (22% pour bénéficier d'une information ou d'un soutien par une association spécialisée ou un professionnel de santé; 17% ont eu recours à des jours de congés exceptionnels; 11% à une solution gratuite d'hébergement en institution pour rester avec leur proche en fin de vie et enfin 8% ont bénéficié de la présence gratuite d'un accompagnant bénévole agissant dans le cadre d'une association spécialisée).

Plus inquiétant, **une majorité des personnes concernées ne connaissent pas les différentes aides à leur disposition** (48% des aidants interrogés ne connaissent pas la possibilité d'avoir une information ou un soutien via une association ou un professionnel de santé; 44% ignoraient pouvoir prendre des jours de congés à titre exceptionnels; 51% ne savaient qu'ils pouvaient bénéficier d'une solution gratuite d'hébergement en institution aux côtés de leur proche et enfin 59% ignoraient la possibilité de bénéficier d'un accompagnant bénévole).

Il s'agit également de s'interroger sur le taux de non-recours des aidants qui connaissent pourtant le dispositif: entre 30 et 38% des aidants interrogés ont connaissance des différents services et aides proposés mais n'y ont pas recours (38% pour les jours de congés; 38% également concernant la solution d'hébergement en institution; 33% sur la présence d'un accompagnant bénévole et 30% concernant les informations et le soutien apporté par un professionnel de santé ou une association spécialisée).

Concernant les solutions et les pistes d'avenir, l'amélioration des soins est la priorité pour améliorer le quotidien des patients en fin de vie. Les innovations en matière de soins recueillent 65% des citations. En second, les Français souhaitent concentrer les efforts sur les innovations permettant une meilleure écoute du patient (56% des citations).

Les deux pistes concrètes d'amélioration considérées comme les plus fondamentales pour améliorer le quotidien des patients en fin de vie sont d'abord le fait de **renforcer la formation des soignants en matière de gestion de la douleur** (77% des Français estiment que cela est primordial) et ensuite, **de privilégier les chambres privatives** pour les personnes en fin de vie (76%).

Dans le détail, et concernant le confort des personnes en fin de vie, cela passe d'abord par le fait de pouvoir bénéficier d'une chambre privative (76% jugent cela primordial) et d'avoir accès à une télécommande « tout-en-un » (55%) à l'hôpital. En amont de l'hospitalisation, le maintien à domicile le plus longtemps possible grâce à l'installation de matériels domotiques est jugée primordiale par 63% des Français.

Concernant l'amélioration de l'écoute du patient, le fait d'avoir une seule et même équipe soignante tout au long du séjour est quelque chose de primordial pour 65% des répondants. De même, favoriser les rencontres entre les patients et le personnel pour échanger sur le fonctionnement du service et le ressenti des personnes hospitalisées est une priorité pour 53% des personnes interrogées.

Pilier de la prise en charge de la fin de vie, **l'amélioration des soins passera avant tout par une meilleure formation des soignants en matière de prise en charge de la douleur** (77% jugent cela primordial). Les médecines alternatives et la légalisation du cannabis à usage thérapeutique apparaissent plus « gadget » et moins consensuelles, respectivement 12% et 35% des Français jugent cela secondaire.

Les propositions faites dans le cadre du renforcement du lien social, comme permettre les « petits plaisirs » comme la livraison par un restaurant d'un repas, ou la possibilité de boire un verre de vin, la possibilité de pouvoir garder son animal de compagnie, de mettre à disposition des tablettes connectés etc. **semblent moins primordiales pour les Français**. Si le fait de permettre aux proches de partager les repas et de pouvoir dormir dans la même chambre que la personne en fin de vie est primordial pour 54% des répondants, les autres pistes d'évolution testées ne recueillent pas une nette adhésion: 47% pensent primordial de permettre aux patients d'avoir accès à des « petits plaisirs »; 43% de pouvoir garder son animal de compagnie; 27% de mettre à disposition des tablettes connectées et 17% de favoriser la création d'applications de discussions instantanées. Ces pistes sont néanmoins intéressantes à considérer et à développer à leurs yeux.